

UNIVERSITE D'ANTANANARIVO
FACULTE DE DROIT, D'ECONOMIE, DE GESTION ET DE SOCIOLOGIE
DEPARTEMENT DE SOCIOLOGIE
III^{ème} Cycle

MINI-MEMOIRE DE DEA

**« EVALUATION DE LA SITUATION DES
ENSEIGNANTS DE L'ECOLE PRIMAIRE »,**

(Cas de l'EPP ROVA Flanarantsorai)

Présenté par : RAVAOMAMPIONONA Nathalie Jacqueline

Membre de jury :

Juge : Monsieur RAPANOEL Solofomirana Bruno Allain

Rapporteur : Monsieur RAJAOSON François

Date de soutenance : 23 Juin 2008

SOMMAIRE

Introduction générale

I° Partie : Généralités sur l'enseignement et les enseignants à Madagascar

- I-1 Essai historique de l'implantation de l'éducation/l'enseignement.
- I-2 Enjeux de l'éducation formelle.
- I-3 Rôles des personnels enseignants et administratifs.

II° Partie : Situation des enseignants de l'Ecole Primaire Publique Rova

- II-1 Présentation générale de l'école.
- II-2 Conditions de travail des enseignants.
- II-3 Conditions de vie des enseignants.

III° Partie : Résultats du métier d'enseigner

- III-1 Bilan par rapport aux performances.
- III-2 Image des enseignants au sein de la communauté.
- III-3 Perspectives d'avenir.

Conclusion générale

Bibliographie

Table des matières

Liste des tableaux

Liste des acronymes

Annexes

Résumé

REMERCIEMENTS

Je tiens à exprimer ma profonde reconnaissance et mes vifs remerciements à tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à la réalisation de ce mémoire.

J'adresse en particulier, ma haute considération à mon juge Monsieur RAPANOEL Bruno Allain et surtout à mon rapporteur Monsieur RAJAOSON François, qui ont accepté de juger ce travail et d'encadrer sans aucune réticence les travaux de recherche, et ce malgré leurs lourdes responsabilités au sein du Département de Sociologie.

Mes remerciements s'adressent également à tous les responsables, personnels de l'EPP ROVA, qui m'ont bien accueilli avec compréhension et bienveillance, en me fournissant les informations nécessaires concernant les activités de cet établissement ; à toute l'autorité locale et à tous les enseignants qui ont accepté de répondre à des questions concernant leurs conditions de travail et de vie.

Enfin, et non des moindres, je tiens à remercier ma famille, particulièrement mon père, pour son encouragement et son soutien tout au long de mes études.

A tous, merci

INTRODUCTION GENERALE

INTRODUCTION GENERALE

1- GENERALITES

«L'éducation de base reste le seul espoir pour permettre à l'ensemble des nations d'accéder à une culture démocratique et, partant, à une certaine stabilité politique, condition essentielle sinon indispensable à tout développement humain » (M. Koichiro Matsuura. Directeur Général de l'UNESCO, 2000)

Il faut souligner que des facteurs économiques, sociaux et culturels s'interpellent pour garantir de la réussite de l'éducation de base des citoyens. Dans les pays avancés ou non, l'école est un facteur d'intégration et exige un niveau général de qualification élevée et la lutte contre l'illettrisme est un moyen pour faire reculer l'exclusion sociale de certains individus. En outre « Socialiser c'est transformer d'un être asocial en un être social en lui inculquant des modes de penser, de sentir, d'agir ». La socialisation s'établit alors par l'intermédiaire d'agents divers : la famille, l'école (enseignants/éducateurs), les pairs (amis), le milieu éducatif au sens large, le milieu professionnel, mais aussi les associations, les médias qui exercent une influence variée sur les individus en fonction de leur âge.

D'ailleurs, l'école est le lieu de socialisation primaire privilégié et les enseignants, dans ce cas, sont parmi les premiers responsables à donner à tous les élèves une éducation de qualité. Mais le métier d'enseignant a subi beaucoup de mutations résultant de divers facteurs : contexte économique, système éducatif formel, etc. Autrement dit, l'école est le principal instrument de socialisation des jeunes, et participe au développement social de l'homme.

Il ne faut pas oublier aussi que : « De meilleures conditions de travail pour les enseignants impliquent de meilleures conditions d'apprentissage pour les élèves ». Ce thème est considéré comme l'objet de notre étude, c'est-à-dire une approche sociologique de la condition de vie et surtout celui du travail des enseignants de l'école primaire dans l'ex-province de Fianarantsoa. En fait, ce qui entrave la réussite scolaire et accroître le risque d'abandon de l'enfant avant la dernière année du primaire, c'est l'éducation de mauvaise qualité due à un ensemble de facteurs, notamment des classes surpeuplées, le manque de matériels didactiques, le défaut d'infrastructures convenables, des enseignants insuffisamment formés.

De ce dernier facteur, l'on peut constater que les mauvaises conditions de travail des enseignants peuvent nuire à l'objectif d'une éducation de qualité pour tous. Le programme Education pour Tous (EPT) découle de l'engagement que la communauté internationale avait

pris en 1990, à Thailande, en vue de faire bénéficier l'éducation «*à tous les citoyens et à toutes les sociétés* ». Il réunissait, en une large coalition, différents pays, organismes de la société civile et organisations internationales telles que l'UNESCO et la Banque Mondiale. De ce fait, l'Etat Malgache et en particulier le Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique s'engage aussi à améliorer la qualité de l'enseignement/éducation à Madagascar en mettant en place des reformes nécessaires : l'adoption de l'APC (approche par les compétences), les différents projets et activités définis dans le MAP, etc.

Le système éducatif adopté régit en évidence les conditions de travail des personnels enseignants et administratifs, ce qui a une influence de façon positive ou négative sur le résultat de leur métier, notamment sur les résultats des examens, sur le comportement des élèves concernés, et aussi à leur niveau et mode de vie familial.

2- CHOIX DU THEME

L'éducation des citoyens, par le biais de l'école, est l'un des leviers du développement de la grande île. C'est pourquoi, le rôle de l'Etat, et surtout celui des enseignants qui sont en contact direct avec les enfants, occupe une importante place dans ce domaine.

Les enseignants ont généralement pour rôle de transmettre des savoirs et des connaissances aux futurs acteurs du développement. Ces enseignants participent ainsi à la construction des savoirs des citoyens d'aujourd'hui et de demain.

En effet, il est nécessaire de faire une étude sur tout ce qui concerne les enseignants, et c'est le cas de l'enseignement primaire qu'on va prendre en considération, car à ce stade la majorité des citoyens malgaches ont la chance de fréquenter l'école et à apprendre les bases des connaissances. L'on constate que beaucoup d'élèves n'atteignent pas le cycle supérieur à cause des différents facteurs économiques et sociaux.

3- PROBLEMATIQUE

C'est la question principale qu'on va essayer de répondre tout au long de cette étude sur les situations des enseignants de l'école fondamentale niveau I, d'où :

- Sont-ils capables d'assumer le métier d'enseigner ?
- En quoi les conditions de travail des enseignants influencent-elles sur la qualité de l'enseignement ?
- Quels changements apportent- les enseignants dans la vie des enfants concernés ?

4- OBJECTIFS DE LA RECHERCHE

Pour bien mener cette étude, il s'avère nécessaire de préciser préalablement les objectifs à atteindre, qui sont également les éléments vitaux d'une recherche. Les objectifs généraux suivis des objectifs spécifiques respectifs sont définis comme suit :

OG1 : Connaître la situation des enseignants avant d'enseigner.

- *Connaitre le mode de recrutement,*
- *Connaitre les formations suivies par chacun,*
- *Identifier leur objectif professionnel initial.*

OG2 : Connaître les conditions de travail et de vie des enseignants.

- *Connaitre les organisations internes et les besoins nécessaires au travail,*
- *Identifier les divers problèmes rencontrés,*
- *Découvrir les revenus et les dépenses mensuels de leurs familles.*

OG3 : Connaître les résultats du métier d'enseignant.

- *Evaluer les résultats scolaires,*
- *Connaitre les relations : maîtres-élèves et maîtres-parents,*
- *Analyser les images des enseignants au niveau de la société.*

5- HYPOTHESES

De ce fait, force est de proposer des réponses préalables à ces questions posées. On peut les formuler comme suit :

- Certaines conditions de travail des enseignants ont des conséquences néfastes sur la qualité de l'enseignement primaire.
- Les enseignants procurent aux enfants les atouts sur la base de l'éducation.
- Les enseignants ne sont pas satisfaits de leur métier.

6- INTERÊT DE LA RECHERCHE

D'abord, cette recherche a pour objet d'analyser et d'évaluer les conditions de travail et de vie des enseignants concernés. Il semble que ces conditions ont une grande influence sur le fonctionnement de leur métier.

Ensuite, il paraît opportun de découvrir les apports de ces enseignants de l'école primaire aux changements sociaux et culturels des élèves respectifs, de connaître ainsi leur évolution ou non au sein de la société, et d'identifier les problèmes rencontrés.

Enfin, ces travaux vont être réalisés afin de chercher et de proposer des suggestions et des solutions pertinentes, qui peuvent être utiles pour bien mener le système d'enseignement de la grande île de l'Océan Indien et en vue d'atteindre les objectifs de l'Etat et de réduire la pauvreté, question majeure pour ce pays.

7- METHODOLOGIE

A travers ces différentes questions, on va procéder à des méthodes et techniques diverses, spécifiques à la recherche en science sociale. Cela en vue de recueillir des informations brutes auprès de la société étudiée : les enseignants et les personnels d'administration de l'école, les parents d'élèves et des autres personnes impliquées ; et enfin de vérifier les hypothèses proposées ci-dessous :

1) L'étude de documents :

Il s'agit de consulter et d'analyser les documents relatifs au sujet défini. Ces documents peuvent être des ouvrages généraux ou spécifiques, écrits particulièrement par des sociologues qualifiés ; des documents officiels concernant le système éducatif et l'éducation national, surtout le cas de Madagascar, aussi des journaux ou des autres documents nécessaires. Et dans le cadre de l'évolution des technologies de l'information et de la communication actuelle, le recours à la consultation des sites- web est indispensable.

2) La descente sur terrain :

Différents types de méthodes et techniques vont être utilisés pour la collecte des données.

D'abord, la technique d'interview et d'entretien est utile. Ce qui permet d'avoir des informations relatives à la situation particulière de l'école et des enseignants qui y travaillent. Ces entretiens peuvent être semi-directifs ou directifs en employant des questionnaires pré-établis. Des entretiens au niveau du groupe sont aussi incontournables afin d'avoir des opinions collectives qui peuvent combler les informations manquantes.

Ensuite, comme nous allons interviewer ou entretenir tous les enseignants de l'école étudiée, le recours à l'utilisation des questionnaires s'avère nécessaire, ce qui signifie qu'on va décrire les caractéristiques des personnes à enquêter : leur sexe, leur âge, les classes enseignées. D'où nous avons enquêté quinze enseignants et deux personnels administratifs.

Enfin, l'emploi de la technique d'observation est incontournable, et dans ce cas, c'est l'observation participante modifiée qu'on va appliquer aux événements majeurs de l'école comme la fête, la réunion des responsables ou des parents et/ou aussi des enseignants, en enregistrant systématiquement et objectivement toutes les réalités existantes.

Mais, ces techniques peuvent être insuffisantes pour la collecte des informations nécessaires et brutes, donc il est fort probable qu'on devrait recourir aux autres procédures de recueil des données.

3) Analyse des données :

Cette troisième phase de la recherche consiste à interpréter les données obtenues au moyen des méthodes et techniques de recueils d'information. Il existe alors divers types d'analyses en sciences sociales et humaines, pour ne citer que quelques unes, on va utiliser les plus importantes et les plus courantes.

L'analyse qualitative des données est primordiale. La méthode qualitative cherche la cause d'un phénomène ou d'une réalité sociale sans faire intervenir les données statistiques, et ainsi c'est une analyse fonctionnelle qui montre les rôles de chaque variable étudié. L'analyse quantitative est aussi indispensable afin de mieux traiter ces données et vérifier les interprétations prises.

Il convient de signaler que ces techniques d'investigation sont effectuées afin de vérifier les hypothèses et ainsi de les opérationnaliser, c'est-à-dire de les familiariser avec le contexte étudié : la situation des enseignants.

4) Cadre théorique :

Selon les normes internationales dans le contexte d'une recherche empirique, la référence aux diverses théories déjà établies a une grande utilité. Nous allons donc prendre en considération les théories suivantes, surtout des sociologues:

Premièrement, en ce qui concerne l'institution scolaire, qui est le terrain de notre étude, l'emprunt des théories de P. Bourdieu et de J.P Passeron nous aide à comprendre la réalité existante. Deuxièmement, la sociologie compréhensive de M. Weber nous fait comprendre et expliquer les interactions entre les agents différents comme les enseignants et les autres personnels administratifs, les enseignants et les parents d'élèves, et les enseignants entre eux. Dernièrement, afin d'analyser les causes à effet des phénomènes sociaux, économiques et culturels, nous allons pouvoir utiliser le déterminisme de K. Marx, qui stipule que l'infrastructure détermine la superstructure.

Pourtant tous ces instruments d'analyses ne nous empêchent pas de recourir aux autres concepts d'analyses, qui pourraient être nécessaire tout au long du développement de cette recherche.

8- PLAN

Notre étude essaiera de déterminer les relations existantes entre trois faits : les conditions de travail, les conditions de vie et les résultats de l'exercice du métier. Nous allons d'abord de ce fait évoquer des généralités sur l'enseignement et les statuts des enseignants à Madagascar, en essayant d'élucider les fondements de l'enseignement et sa différenciation avec la notion d'éducation, de comparer les différents systèmes éducatifs successifs adaptés par les dirigeants respectifs.

Ensuite, nous étudierons la situation des enseignants dans la deuxième partie, en essayant de présenter la monographie de l'école étudiée, de préciser les conditions de travail et de vie de ces enseignants.

A la fin de l'étude, nous allons faire une analyse sociologique des résultats des activités effectuées par ces enseignants, ce qui signifie que nous allons étudier les résultats des examens de leurs élèves, l'assiduité des élèves, etc. Nous allons faire une analyse de leur image vis-à-vis des parents d'élève et de la société environnante et en terminant avec des perspectives d'avenir et de suggestions utiles pour le développement physique, moral et intellectuel des citoyens de demain.

I°PARTIE :

**GENERALITES SUR LES
ENSEIGNANTS DE L'ECOLE
PRIMAIRE A MADAGASCAR**

I^{ère}Partie : GENERALITES SUR L'ENSEIGNEMENT ET LES ENSEIGNANTS DU PRIMAIRE A MADAGASCAR

A Madagascar, l'enseignement primaire constitue le premier stade du système d'enseignement ; c'est le niveau le plus important sur le plan qualitatif, car il est le plus accessible au plus grand nombre, même si tous les élèves n'arrivent pas toujours en fin du premier cycle. Il est le lieu d'apprentissage de la lecture, de l'écriture et du calcul élémentaire.

De ce fait, « *La maîtrise du langage et de l'écrit est une condition incontournable pour participer aux activités sociales et économiques et pour jouer pleinement le rôle de citoyen. L'accès à l'éducation est en ce sens un indicateur primordial du bien être et du développement durable.* » (A. M. SACQUET, 2002, p20).

Pour la réalisation de ces enjeux, l'enseignant apporte une importante contribution selon les objectifs du système éducatif respectif. Pour le cas de la grande île, le métier du personnel enseignant de l'école primaire dans le secteur public évolue suivant la politique du régime en place. Ce qui nous amène à faire un bref historique de l'implantation de l'éducation, enseignement.

Chapitre I. Historique de l'éducation à Madagascar

Ce chapitre sera divisé en trois parties à savoir la situation des enseignants avant la colonisation, ensuite les enseignants pendant l'ère coloniale, et enfin au lendemain de l'indépendance.

I.1. Avant la colonisation

Cette période véhicule les éléments passés sous le régime royal à Madagascar. Force est de dire que l'éducation est bien enracinée dans ce pays. «*La première école fut ouverte il y a 180 ans et les Malgaches sont convaincus qu'elle a été et doit rester un facteur de promotion* ». (Rapport UNESCO, 1999)

En effet, les deux premières écoles ouvertes à Madagascar furent l'œuvre du missionnaire protestant britannique en 1818, David Jones, dans la région de Toamasina. La première avait démarré avec six élèves, pourtant, les fonctionnements de ces écoles ont été de courte durée, soit environ un an, car le personnel enseignant ne supportait pas le climat. En 1820, David Jones, installé à Antananarivo sous le règne de Radama I^{er} (1810-1823), ouvrit des écoles pour les gens et les enfants de la noblesse et de la haute bourgeoisie par le Révérend Griffiths. Le nombre¹ d'élèves n'a cessé d'augmenter.

Outre, la « London Missionary Society » (LMS), les missions catholique-françaises arrivées en 1861, la mission anglicane installée en 1864, et celle des luthériens en 1867, ont joué un rôle important dans l'implantation des premières écoles² et le développement de l'éducation lors de cette période.

Le code des 305 articles de 1881 a été édité, diffusé et conservé jusqu'à ce jour, grâce à l'installation d'une imprimerie officielle. L'article 273 de ce code relève que « l'instruction est obligatoire pour les enfants de 7 à 16 ans ». Cela signifie que les enfants malgaches de cette classe d'âge devraient aller à l'école et bénéficier les instructions sans discrimination. Et suite à la promulgation de ce code, les régions des Hauts Plateaux (Imerina, Betsileo,

¹ Soit environ 4000 en 1827, mais le règne de la reine Ranavalona première, était marqué par des difficultés dans ses relations avec l'extérieur, des étrangers ont été chassés du royaume. Le développement de l'enseignement a subi un véritable coût d'arrêt car celui-ci était considéré comme un vecteur de propagation de la région des étrangers, c'est-à-dire de leur hégémonie et constituant un danger pour la royauté.

² Le nombre d'école protestante a été multiplié par 12,4 en espace de trois ans. De 1868 à 1869, il a augmenté de 407% et de 1869 à 1870, il ya eu augmentation de 153%. Durant cette même période de trois ans, le nombre d'élèves inscrits a été multiplié par 9,4 et de 1868 à 1869, il a connu une hausse de 210%, tandis que de 1869 à 1870, il a crue de 204%. Source : deuxième rapport sur le développement humain. Madagascar ; UNICEF, Edition 1999.

Sihanaka) étaient le théâtre d'un essor remarquable de l'activité scolaire des missions protestantes.

Pendant cette période, il est à remarquer que les maîtres britanniques, pour ce qui concerne le corps enseignant, occupaient une grande place dans le système éducatif malgache dominé par la LMS. «*En 1882, l'effectif total des enseignants des écoles protestantes avaient atteint 2893 y compris les autochtones malgaches formés à l'époque*» (Rapport, UNESCO, 1999)). Mais il ne faut pas oublier que la langue d'enseignement était le dialecte malgache des hauts plateaux malgré l'importance numérique des enseignants étrangers et les missionnaires enseignaient la langue anglaise à titre de langue étrangère essentiellement à l'école normale.

En outre, l'implantation de l'instruction à Madagascar était intimement liée aux activités d'évangélisation menées par les missionnaires protestantes britanniques. Leurs devoirs étaient d'aider la population à améliorer ses conditions de vie conformément aux enseignements des écritures saintes. Ainsi la première Ecole Normale a été ouverte en 1872 par les missionnaires anglais afin de promouvoir l'enseignement élémentaire.

«*La formation des futurs instituteurs faisait l'objet d'un suivi rapproché. Les candidats devraient être âgés de quinze ans au moins et subir un examen d'entrée. Ils n'entraient à l'école qu'à titre d'essai et pour une durée de six mois. Après cette période ils commençaient le cycle régulier des études pour une durée de trois ans. Une école élémentaire était annexée à l'Ecole Normale et chaque futur maître devait y faire un stage d'un mois, l'examen de sortie se faisait en deux temps*» (Rapport, UNESCO, 1999)

En bref, c'est à partir du règne de Radama Ier que la grande île commença à s'ouvrir hors de la civilisation de l'oraliture pour entrer dans celle de l'écriture car jusqu'à là, le «*Sorabe*» écriture dérivée de l'arabe n'était connue que par quelques rares initiés. Cette révolution allait contribuer à faire de Madagascar un Etat moderne et à favoriser son rayonnement à l'étranger. La promulgation du code des 305 articles constitue un pas très important pour la réglementation de la vie de la société au plan politique, économique et social. Les constructions des écoles, de centres sanitaires, d'atelier avec la création d'emplois ont favorisé le développement social et économique. Ce système d'instruction avait l'avantage d'utiliser la langue maternelle comme langue d'enseignement, de plus, il répondait aux préoccupations de la vie pratique de la population et il contribuait à préserver, épanouir et perpétuer les valeurs culturelles.

I.2.Pendant la période coloniale

En 1896, Madagascar était devenu une colonie française. La France a fait de l'enseignement l'instrument privilégié d'annihilation culturelle de manière à enraciner dans la conscience collective sa suprématie et sa domination sur la population malgache. Elle entreprit alors la création d'un « Enseignement Officiel » assuré par des instituteurs laïques. De ce fait, les missionnaires étrangers, anglais ou autres, ont dû franciser leur enseignement et prendre des maîtres français. D'où, la LMS céda à la société des Missions Evangélique de Paris la direction de ses écoles, et finalement toutes les écoles furent soumises à l'inspection des autorités françaises.

D'un autre coté, l'Ecole Professionnelle publique d'Antananarivo, lors de son ouverture en 1896, était dirigée par des instituteurs venus de la métropole. Cette école assura la formation et le recrutement d'instituteurs, d'institutrices et des fonctionnaires malgaches connaissant la langue française. *«La laïcisation de l'enseignement était alors effective, dans la mesure où le corps enseignants des écoles officielles ne relevait plus des missions confessionnelles»* (UNESCO, 1999).

De plus, au cours de cette période, le gouverneur disait que : *«Nous avons à exercer notre action sur les maîtres qui dirigent les diverses écoles et qui, en majeure partie, sont des indigènes. Il faut que les maîtres des écoles de tous degrés se conforment à un programme émanant de nous et qui soit compris de manière à développer dans l'esprit des professeurs, et par suite des élèves, le culte de la France.»* (Extrait du circulaire du gouverneur général en date du 05 Octobre 1896, in rapport, 1999, p. 26)

Certes, les écoles officielles sont implantées dans toutes les provinces de la grande île en 1911, ce qui est à mettre à l'actif de la puissance coloniale et les écoles confessionnelles ont continué à fonctionner sous la supervision de l'administration coloniale. L'instruction prodiguée aux indigènes devait contribuer à concrétiser les intérêts de la France aux triples plans : politique, économique et social.

En fait, ce circulaire donne l'orientation générale des systèmes d'enseignement à instaurer à Madagascar, c'est l'acculturation de la population malgache, c'est-à-dire de développer dans l'esprit des professeurs indigènes et des élèves « Le culte de la France », l'instrument puissant était alors d'utiliser la langue française comme langue d'enseignement.

En bref, la scolarisation au niveau du primaire s'est beaucoup développée et a touché de plus en plus les diverses couches de la population, le nombre des enfants scolarisés passa de 236000 au 1^{er} janvier 1950 à 458000 au 1^{er} janvier 1960 et le nombre des enseignants évolue suivant l'effectif des élèves. (UNESCO, 1999, p28).

I.3 Au lendemain de l'indépendance.

Durant les deux premières républiques, les dirigeants reconnaissaient la nécessité de revoir le système éducatif. Au sujet de la couverture sociale, des efforts ont été faits pour rapprocher l'école de la population durant la première période, mais l'explosion de la scolarisation s'est faite lors de la deuxième période. L'objectif était de doter chacun des quelque fokontany (soit 11000 à cette époque) d'au moins d'une école d'éducation primaire de base.

D'un autre coté, force est de remarquer l'insuffisance de cadres et de techniciens. La relève des expatriés était flagrante à la première année de l'indépendance. C'est ainsi que dans l'enseignement, la malgachisation des enseignants et du contenu des programmes scolaires et la prépondérance accordée aux français figuraient parmi les priorités.

A partir de 1975, «*la politique générale visait à optimaliser les ressources dans l'éducation , il s'agissait de faire tendre les écoles publiques à leur autofinancement, de faire participer concrètement les jeunes à la production à tous les niveaux, et de favoriser l'épanouissement de l'esprit d'entreprise dès le jeune âge* » (op.cit, p.32)

L'Etat a, en fait, dû subvenir au fonctionnement du système à tel point que les charges salariales et les bourses engloutissaient les maigres ressources disponibles au détriment des autres postes nécessaires à l'amélioration de la qualité de l'enseignement.

En effet, la politique de l'enseignement est, désormais, de «*promouvoir l'édification d'un Etat socialiste où seront abolies les inégalités et les oppressions de toutes les sortes...* » (op.cit, p.32). Dans ce cas, le rôle des enseignants dans le cadre de la pratique de l'éducation, sur le plan social, est d'habituer les élèves à travailler en commun non pas l'un à coté de l'autre, mais en collaboration, l'enseignant doit stimuler la coopération et préparer les élèves à jouer un rôle dynamique de développement d'une société dans laquelle tous les membres du groupe partagent la bonne ou la mauvaise fortune du groupe. Cette éducation inculque à chacun le sens de l'engagement à la communauté toute entière, la solidarité sociale, la discipline et la responsabilité.

En guise de conclusion, cet aperçu historique a montré l'évolution des objectifs de l'enseignement depuis 1818, l'essentiel est que toutes les régions ont contribué à la couverture sociale du pays. Sous la royauté, l'instruction avait pour but de tirer profit des progrès de l'occident, sous la colonisation la finalité était de disposer d'auxiliaires lettrés pour l'administration et de main d'œuvre qualifiée pour les colons. Lors de l'indépendance, les

nouveaux tenants du pouvoir néocolonial voulaient mettre l'accent sur les cultures et valeurs traditionnelles, mais l'enseignement restait inadapté, sélectif et élitiste. En 1975, sous le régime socialiste, les enfants des couches défavorisées avaient de plus en plus accès à l'éducation, mais la qualité de l'enseignement en pâtit notamment public.

Après tout cela, il s'avère nécessaire de voir de plus près les enjeux de l'éducation formelle de la grande île.

Chapitre II : Les enjeux de l'éducation formelle.

Le secteur de l'éducation, de l'enseignement et de la formation comprend : l'Education et la Formation Non Formelle ; et l'Education et la formation Formelle. En particulier, l'Education formelle, selon l'art 38 de la loi N° 2004-004 du 26/07/2004, comprend :

- l'éducation fondamentale,
- l'enseignement secondaire,
- la formation technique et professionnelle,
- l'enseignement supérieur et la formation universitaire.

Seulement, ce qui intéresse notre étude c'est la première catégorie, donc nous allons essayer de relever les aspects divers du système éducatif dans ce niveau : « l'éducation fondamentale ».

II.1. Evolution du système éducatif.

Selon Giles FERREOL, l'éducation reste depuis le 19^{ème} siècle un des champs d'études privilégiés de la sociologie. Son père fondateur en France, Emile DURKHEIM, enseignait la pédagogie. Pour lui « *l'institution scolaire est une des institutions sociales déterminantes pour la bonne marche de la société. Elle différencie et hiérarchise les individus tout en leur inculquant les valeurs fondamentales et un savoir minimum* »³

Pour cela, il est essentiel d'analyser les caractéristiques des institutions sociales, ou précisément l'institution scolaire, qui occupe une place importante pour la transmission des connaissances.

Depuis toujours, le secteur de l'éducation contribue de façon importante au programme de réduction de la pauvreté dans lequel s'est engagé le gouvernement. Pour les responsables et les gestionnaires de ce secteur, il est important d'identifier les voies qui permettraient à moyen et à long termes de développer le système éducatif et de définir des priorités pertinentes.

D'ailleurs, il est nécessaire de montrer quelques points saillants sur l'évolution du système éducatif de la grande île depuis son indépendance.

D'abord, dès 1960, le pouvoir politique développe une école publique sur l'ensemble du territoire, ce qui fait un enseignement à double vitesse : d'une part, l'enseignement est assuré à 90% en malgache dans le monde rural (et vise à maintenir la jeunesse dans les

³ Introduction à la sociologie, G. Ferréol, J.L NOEK, Edition Armand Colin, 2003, p.133

campagnes pour assurer la culture et l'élevage) ; d'autre part, les écoles des villes qui, elles, dispensent les cours en grande partie en français et leur accès est réservé aux élèves aisés.

Ensuite, en 1972, selon la politique socialiste révolutionnaire qui a prôné la malgachisation du système éducatif, suite à la crise politique, une tournure sur l'histoire de l'enseignement à Madagascar a été remarquée. Ce choix a pour but de faciliter l'accessibilité aux savoirs à l'ensemble de la population, et, par la suite, conduit à un fatal de la culture française. Cette mesure a pour effet le renvoi des enseignants français et leur remplacement par des enseignants malgaches, peu ou pas formés.

Et puis en 1975, marqué par le retour de Ratsiraka, on a défini un plan d'étude de base pour l'enseignement primaire, formé des enseignants malgaches en malgache, mis en place le Service National pour le recrutement des enseignants. Ce sont parmi les grands points d'orientation de l'éducation.

« Le déficit latent des enseignants pour occuper les postes nouvellement créés ou libérés par les enseignants français est particulièrement important, et amène à la mise en place d'une politique anarchique de formation et de reconnaissance des enseignants »⁴

Durant cette période, « la mission de l'école doit viser à former des citoyens révolutionnaires aptes à combattre l'impérialisme français, à défendre la révolution malgache et à s'intégrer dans le système des productions collectivistes gérées par des comités de travailleurs »⁵.

A partir de 1985, c'était la réorientation du système scolaire, dans le cadre de la remise en cause des visées marxistes et le rapprochement du gouvernement avec la France. D'où le français est à nouveau la langue d'enseignement à partir de la quatrième année. Par ailleurs, ceci a généré un enseignement à mi-temps ou un enseignement à doubles flux, le nombre d'élève par classe est fixé à 50, pour les enfants de la zone rurale et aussi urbaine.

Actuellement, le gouvernement a mis en place une réforme de l'éducation, par exemple, la suppression des droits d'inscription pour les élèves du primaire et le subventionnement des ouvrages scolaire depuis la rentrée scolaire 2003/2004, dont les détails seront discutés dans la section suivante.

II.2.Mise en place des réformes

⁴ GURTNER J.L Travaille sur le Système éducatif de Madagascar Cours d'Education comparé département de Pédagogie de l'Université de Fribourgue A.U 2003/2004

⁵ Défini par le « Petit Livre Rouge » largement inspiré par les régimes chinois, nord coréen, et soviétique écrit par RATSIRAKA Didier

Au milieu des années 80, le Gouvernement a élaboré le PNAE (Programme National pour l'Amélioration de l'Education) suite à l'évaluation du système éducatif malgache, programme qui a été mis en œuvre à partir de 1989.

Les grands axes de ce programme étaient :

- l'amélioration de la qualité de l'enseignement ;
- la maîtrise de la gestion des flux ;
- le contrôle des coûts et financements ;
- l'amélioration de la gestion du système d'éducation et de la formation professionnelle ;
- la réorganisation de la formation professionnelle ;
- la mise en place d'une information post secondaire efficace.

Mais à partir de 1991, le changement politique du pays a réorienté la politique éducative à travers une nouvelle loi sur l'éducation et la formation, la réforme de l'enseignement primaire par le biais de la « Nouvelle école de base »⁶ et la redynamisation de tout le système éducatif dans le cadre d'un programme.

Citons en particulier, la réforme de l'enseignement primaire qui sera principalement axé vers un double objectif, dans le programme de redynamisation :

- Une insertion dans la vie active,
- Une poursuite des études secondaires.

Ce programme qui sera centré sur l'élève et basé sur l'école, touchera :

- *Les élèves* : le recrutement, l'amélioration des moyens et condition d'apprentissage, la santé, la nutrition, les programmes, la pédagogie.
- *Les enseignants* : la carrière, les conditions de travail, la formation initiale et en cours d'emploi, la motivation, le recrutement et l'affectation.
- *Les structures du système éducatif dans son ensemble* : rôle et attribution des divers échelons, gestion, recherche et évaluation, etc.
- *Et les partenaires de l'Etat* : écoles privées, communautés, associations, collectivités locales, etc..

Dans ce cas, il est essentiel de signaler que les efforts du Ministère sont concentrés sur :

- ❖ la lutte contre la déscolarisation,
- ❖ le renforcement de la formation initiale et continue des enseignants ;

⁶ Loi N° 1994- 033 portant orientations générales du système éducatif et de formation à Madagascar

- ❖ la formation initiale des corps d’encadrement pédagogique (conseillers pédagogiques et inspecteurs) ;
- ❖ la formation du personnel administratif des directions principales et des circonscriptions scolaires ;
- ❖ la création des écoles ;
- ❖ la dotation en équipements et en matériels pédagogiques et didactiques des écoles ;
- ❖ l’amélioration des systèmes d’information et de communication ;
- ❖ la rénovation des programmes

Enfin, le gouvernement malgache a adopté le plan Education pour Tous (EPT) afin de renforcer la mise en œuvre de ces programmes et pour qu’il y ait des résultats tangibles au niveau des enfants et des améliorations sur la qualité de l’enseignement du pays.

II.3. Education pour Tous (EPT)

Il paraît opportun de signaler que l’éducation que l’on reçoit à l’école ou dans les institutions scolaires au cours de l’enfance et de la jeunesse constitue ce qu’on appelle la socialisation primaire. Pour cela, le point de vue de G.ROCHER⁷ nous apporte plus de précision, en effet, « *Nous définissons la socialisation comme étant le processus par lequel la personne humaine apprend et intérieurise tout au cours de sa vie les éléments socioculturels de son milieu, les intègre à la structure de sa personnalité sous l’influence d’expériences et d’agents sociaux significatifs, et par là s’adopte à l’environnement social où elle doit vivre* »

La communauté internationale s’est engagée à réaliser l’éducation de base pour tous (EPT) en tant que droit fondamental d’ici 2015, à l’occasion du Forum mondial sur l’éducation à Dakar en avril 2000. De ce fait, le gouvernement malgache a lancé le plan EPT en 2003 pour une réforme du système éducatif. Et d’après l’engagement n° 3 du MAP (Plan d’Action de Madagascar), « nous aurons un système éducatif de norme internationale en termes de qualité et d’efficacité, qui stimule la créativité et aide nos apprenants à transformer leur rêves en réalité, et qui fournit à Madagascar les ressources humaines nécessaires pour devenir une nation compétitive et un acteur performant de l’économie nationale » (MAP, 2003 p.53). En bref, tous les enfants du pays reçoivent une éducation de base de qualité. Ce plan EPT a reçu l’appui des bailleurs de fonds.

En avril 2005, le plan est mis à jour pour appuyer la recherche de financements supplémentaires dont le fonds catalytique de l’initiative, le « Fast track ».

Alors les buts à atteindre en 2015 sont :

⁷ Guy ROCHER, « Introduction à la sociologie générale », Tom I, L'action sociale, édition HMH point, p.132

- Accueillir 100% des enfants à l'école, même ceux des régions les plus enclavées, des familles les plus pauvres.
- Enseigner aux enfants les compétences utiles à leur développement et au développement du pays.
- Diminuer les redoublements : de 30% aujourd'hui à 5% en 2015.
- Amener tous les enfants à terminer leur école primaire.

Suite à des réalisations effectuées de 2003 à 2004, les résultats avec succès dans les écoles sont près d'un million d'élève supplémentaire dans le primaire entre 2002 et 2005, mais en 2004, les enseignants ont travaillé dans des conditions difficiles avec un ratio de 57 élèves par enseignant ; les salles de classe n'étaient pas assez nombreuses ; les élèves redoublent toujours autant et la qualité de l'éducation n'est pas encore améliorée. Dans ce cas, l'EPT envisage de s'adapter à un nouveau défi : «*Donner la priorité à la qualité de l'éducation des enfants, tout en assurant très rapidement l'accueil de tous les enfants dans les écoles malgaches dans des conditions acceptables*» (MENRS, EPT, source : www.système éducatif)

Pour cela, les priorités du plan EPT sont définies comme suit :

- Réduire les disparités (mesures d'appui aux écoles situées en zones vulnérables),
- Accélérer la lutte contre le redoublement,
- Augmenter rapidement le nombre d'enseignants,
- Renforcer les formations des enseignants en quantité et en qualité
- Introduire la pédagogie par les compétences,
- Renforcer la capacité de réalisation des MENRS : l'AGEPA et le renforcement des partenaires.

Nous pouvons conclure que les rôles des personnels administratifs et enseignants ont une grande importance pour la bonne mise en œuvre de ces priorités. D'où notre prochaine section développera les conditions de recrutement de ces enseignants et aussi leur formation suivies et enfin des approches pédagogiques appliquées.

Chapitre III : Structure des personnels enseignants.

Le corps enseignant, maîtres ou instituteurs/trices sont les premiers acteurs concernés dans la cadre de la réforme de l'éducation. Le système lui-même, les savoirs, le temps, l'espace, et la culture sont les cinq axes de réformes de l'éducation de la grande île avec comme principaux axes : l'axe du curriculum, l'axe des programmes d'études, l'axe d'évaluation, l'axe des manuels, l'axe des formations.

Certes, « *L'enseignant est la source essentielle dans le processus de l'enseignement-apprentissage et constitue le facteur clef pour l'accès à une éducation de qualité (...) A vrai dire, la transmission de l'information ne pourrait assurer l'avènement d'une société du savoir sans la contribution d'enseignants dévoués, plus que jamais soucieux de renouveler leur mathématique afin que l'apprentissage ne se borne pas à la seule mémorisation* » (Claire CALOSCI, Paris, 2001)

De ce fait, pour avoir une bonne qualité de l'enseignement, les personnels administratifs de l'éducation nationale ont recruté des personnels enseignants qui ont des capacités à enseigner et à éduquer les enfants malgaches.

III.1. Recrutement des enseignants de l'école primaire.

Dans la situation actuelle de Madagascar, l'enseignement reste la priorité parce que la performance du système éducatif est particulièrement faible. Les taux de survie sont peu élevés, les redoublements sont bien fréquents et le niveau d'apprentissage reste encore faible, ces situations touchent généralement l'école publique. D'un autre côté les enseignants constituent l'essentiel des ressources dont disposent les écoles pour organiser la production des services éducatifs. La répartition des enseignants entre les différents établissements primaires et publics mérite donc une attention particulière, car elle constitue un élément clé dans la gestion du système.

A Madagascar, l'allocation des enseignants aux écoles primaires publiques est loin de respecter les standards, même si en moyenne il existe bien une relation positive entre le nombre d'élèves et le nombre d'enseignants.

En général, le recrutement des enseignants évolue suivant le contexte du pays et surtout le financement assigné dans ce secteur. La dégradation de l'enseignement de l'école primaire de la grande île a commencé vers la fin des années 80 entraînant dans son sillage le gel brut de recrutement de fonctionnaires et donc des enseignants. Parfois, ce sont les parents des élèves qui ont recruté et payé de manière informelle un membre de leur communauté pour

tenir une classe. Il s'agit des « Suppléants FRAM ». Ils représentent actuellement la plupart des effectifs des enseignants de l'EPP de Madagascar. En effet, un appel à concours a donc été lancé sur le plan national en fin 2003 et environ 32000 candidats ont répondu mais seuls 1340 ont obtenu la moyenne requise. Un autre appel à concours à un deuxième examen s'est déroulé fin avril 2004 dont le niveau devait permettre le recrutement de 660 autres candidats. Cette promotion est destinée uniquement pour la zone rurale et comprend deux niveaux :

- un premier niveau, appelé option A, les candidats doivent avoir obligatoirement le BEPC pour enseigner aux deux premières classes de l'école primaire, soit le CP1⁸ et le CP2⁹
- un deuxième niveau, appelé option B pour les candidats bacheliers aptes à enseigner aux CE¹⁰, CM1¹¹ et CM2¹².

Certes, des différences apparaissent au niveau de l'accès et des difficultés internes du système éducatif, selon l'origine socio-économique des élèves et entre zones rurale et urbaines. Le gouvernement se propose encore de reformer le système éducatif, c'est à dire allonger le cycle primaire à sept années, et réorganiser le collège et le lycée en conformité avec cette réforme. Cette réforme permettra d'augmenter le nombre moyen de scolarisés et d'améliorer le niveau éducatif de la population. D'où l'un des projets et activités prioritaires est de former et de recruter 7000 nouveaux enseignants par an.

Pour ce, les enseignants recrutés et destinés aux 6^{ème} année et 7^{ème} année s'appelleront « Enseignants Semi-Specialisés » (ESS), ce qui signifie qu'ils sont soit littéraire soit scientifique. Le recrutement de ces enseignants s'est fait en 2007, suite à un appel à concours sur le plan national.

III.2. Formations des enseignants de l'école primaire dans le secteur public.

La formation du personnel enseignant obéit à des principes fondamentaux découlant des objectifs assignés aux systèmes d'éducation et de formation. Cette formation doit lui permettre d'être capable de théoriser les expériences vécues, d'analyser les phénomènes sociaux et culturels observés dans les régions où il enseigne, et prépare à la transmission des connaissances à partir d'exemples concrets. Ce sont des attentes suivant la réforme des approches actuelles.

⁸ Cours préparatoire de première année, équivalent à la classe de 11^{ème}.

⁹ Cours préparatoire de deuxième année, équivalent à la classe de 10^{ème}.

¹⁰ Cours élémentaire, équivalent à la classe de 9^{ème}.

¹¹ Cours moyen de première année, équivalent à la classe de 8^{ème}.

¹² Cours moyen de deuxième année, équivalent à la classe de 7^{ème}.

Il y a longtemps, sous le protectorat français, l'enseignement dans les quelques écoles officielles était assuré par les anciens élèves issus des écoles confessionnelles, le premier établissement de formation à l'enseignement a été créé en 1897 à Antananarivo. Les professeurs étaient des enseignants français et les étudiants étaient formés pour l'enseignement primaire, et devenus instituteurs.

Dès la moitié du 20^{ème} siècle jusqu'en 1972, cette formation a été décentralisée pour former les enseignants primaires dans l'ensemble du pays. Des Ecoles Normales d'Instituteurs/Institutrices recrutent leurs étudiants au niveau du Brevet élémentaire, les cours dispensés amènent les futurs enseignants à un baccalauréat pédagogique complété par une année de stage et une inspection qui constitue les épreuves pratiques en vue de l'obtention du Certificat d'Aptitude Pédagogique (CAP).

Dès 1975, le niveau de formation est de plus divers, tantôt bac +2, tantôt bac +1, parfois même le bac en enseignement et quelque mois de stage avant la titularisation à la tête d'une classe primaire. Ce cas s'est manifesté suite à l'introduction généralisée du malgache pour la scolarité obligatoire, et à la décentralisation de l'enseignement (par exemple une école primaire par commune). Le manque d'enseignants est tel que le recrutement et la formation s'adoptent aux lois du marché.

En 1992, beaucoup d'enseignants avaient commencé à réclamer des formations lors de l'introduction du processus de l'approche curriculaire¹³. Malgré les nombreuses expériences professionnelles que les enseignants ont acquises sur le terrain, l'insuffisance de leurs bagages théoriques en pédagogie et en didactique était un handicap pour la bonne mise en œuvre de cette approche.

La structure du Conseil Pédagogique Inter-Etablissement (CPIE) de 1992 à 1996, a été le cadre de toutes les activités¹⁴ de formation continue. Une partie des enseignants finissait par la suite à intégrer cette structure qui était même devenue pour eux un cadre de référence et de recours.

Le besoin de véritables professionnels de la formation s'est fait sentir au cours de la mise en œuvre de ces activités de formation. «*Des encadreurs compétents sont dotés de connaissances solides en matière didactique, de pédagogie, de management de formation, capables :*

¹³ L'approche curriculaire préconise la centration de l'enseignement sur l'élève et le respect de la triple cohérence « objectif – contenu – évaluation » dans tout acte d'enseignement

¹⁴ Ces activités de formation ont été encadrées par des coordinateurs (enseignants chevronnés ayant reçu des formations de formateurs de courte durée) ; les animateurs et des professeurs relais ont été également formés par ces coordinateurs pour jouer le rôle de personnes ressources de proximité.

- *d'assurer l'encadrement pédagogique du personnel enseignant et jouer un rôle de catalyseur dans la diffusion d'innovations pédagogiques ;*
- *de participer activement à des recherches en vue de concevoir et d'expérimenter des matériels didactiques et de nouvelles méthodes et se préparer à être des consommateurs avisés de recherches »* (J. GURTNER, Cours d'Education Comparée, AU : 2003-2004).

Actuellement, pour être opérationnelle dans le nouveau système de la réforme de l'éducation, la formation initiale des futurs instituteurs devait durer 15 mois, soit 6 mois intra-muros dans les Centres de formations, ex école Normale, les CR/INFP¹⁵, et 9 mois en qualité d'élève maître stagiaire en charge d'une classe pour la rentrée scolaire ultérieure. Au terme de trois évaluations¹⁶ et après avoir passé un examen final, soit le CAE ou le CAP/EP à la fin de la formation, l'élève maître est intégré ou non au système formel de l'éducation.

Enfin, la réussite d'une réforme repose essentiellement sur :

- La formation des formateurs ;
- La formation initiale et continue des enseignants ;
- Les inspections sur le terrain pour le suivi de la réforme ;
- La gestion d'une base des données ciblant les élèves des écoles expérimentales.
- Le système d'évaluation.
- La réforme des curriculums existants par des concepteurs techniques.
- L'impression des cahiers d'activités, guides d'intégration, curricula.

En bref, la formation des enseignants à Madagascar revêt deux aspects différents : la formation initiale et la formation continue. La formation continue¹⁷ est surtout réservée aux enseignants en service dans les établissements scolaires et est de courte durée.

Le recrutement massif des enseignants et leur formation initiale et/ou continue ne suffit pas pour améliorer la qualité d'enseignement à Madagascar, mais l'application de nouvelles méthodes et innovations pédagogiques joue un rôle prépondérant dans le cadre de la réforme de l'éducation nationale.

¹⁵ Centre Régionale de l'Institut National de Formation Pédagogique.

¹⁶ Durant le stage, trois évaluations sont prévues : la première par un membre du CRINFP, et les deux autres par un inspecteur ou conseillé pédagogique rattaché à une CISCO (Circonscription Scolaire)

¹⁷ Selon le volume de l'importance des thèmes traités on parle de la formation à la carte, de formation modulaire ou de formation lourde, la durée de chacune variant de trois à quinze jours.

De par l'existence des concours directs, l'on peu dire que la formation continuée y existe aussi. A titre d'exemples, quelques thèmes traités : l'approche curriculaire des programmes scolaires, la méthode participative, les techniques d'évaluation et de remédiable, la gestion de communauté apprenante, la conception constructiviste de l'apprentissage, la démarche expérimentale, ect.

III.3. Nouvelles méthodes et pédagogies adaptées

« Avant la réforme, la question ministérielle s'est posée en matière d'auxiliaires didactiques et d'approches pédagogiques afin d'améliorer les pratiques d'enseignement ainsi que les résultats scolaires de l'école primaire publique mais la richesse d'un manuel et le choix d'une pédagogie moderne visant chacun à optimiser les processus cognitifs des élèves ne peuvent pas à eux seuls résoudre le malaise permanant du système éducatif » (S. LE ROCHELLEC¹⁸, mars 2006).

En effet, la langue d'enseignement a une grande place dans le cadre d'une éducation efficace, c'est la langue de communication que les enseignants utilisent pour exercer leur métier d'enseigner.

En 2005, le ministre Jean Angelin Randrianarison (Ministre de l'Education par intérim) explique qu' « *on ne peut pas espérer une éducation efficiente et développée sans considérer la langue nationale. C'est un outil très efficace pour transmettre les savoirs, les savoir-faire, le savoir-vivre, à tous ceux qui veulent apprendre toujours dans la vie. L'accélération du développement économique et social n'est possible que si les langues nationales sont effectivement utilisées tout s'ouvrant aux autres langues et cultures.* » (Herimanda R., Madagascar Tribune du 20/04/05.)

D'une manière générale, dans une partie du plan de réforme et de développement du système, la grande île opte pour la valorisation de la langue nationale et la maîtrise de deux langues étrangères au moins, à savoir le français et l'anglais. D'où la langue officielle de ce pays, d'après la nouvelle constitution serait la langue malgache, la langue française et la langue anglaise. Cette dernière langue est désormais introduite dans l'enseignement de l'école primaire.

D'un autre côté, des innovations pédagogiques parmi d'autre sont adaptées, à savoir l'APC¹⁹ (Approche par les Compétences) ; la pédagogie des classes multigrades et des grands groupes, des centres de ressources et des supports de formation par radio et l'AGEPA.

Depuis l'année scolaire 2003-2004, le MENRS a développé avec l'appui de l'UNICEF une nouvelle approche de l'enseignement : l'approche par les compétences (APC). Elle est progressivement introduite dans le système éducatif. Elle devrait permettre de se rapprocher des 100% du taux d'achèvement dans l'enseignement fondamental du 1^{er} cycle et garantir la qualité des compétences des élèves, des écoles, des collèges. Le concept clé est d'identifier les

¹⁸ Doctorante Université Montpellier III Colloque Scénarios- IUFM de l'académie de Versailles.

¹⁹ Une approche pédagogique axée sur le développement des compétences, avec la notion d'objectif terminal d'intégration (OTI) développée par une équipe belge mais le pilotage et la coordination des actions à amener relèvent du MENRS. Elle concerne uniquement l'éducation fondamentale de base de Madagascar

faiblesses et les remédier, et d'assurer un apprentissage pertinent au développement du pays, pour chaque élève malgache.

Ensuite, à propos des classes multigrades, les enseignants doivent faire face à des effectifs nombreux. Il existe des méthodes pédagogiques pour gérer ces classes de façon efficace. Le MENRS a développé des outils de travail et formé les enseignants à les utiliser, avec l'appui du projet MODERE.

La troisième innovation prévoit des centres de ressources utilisés comme lieu de formation de proximité et d'échanges entre enseignants, ils sont équipés en matériel de réception radio, de visionnement, en matériel didactique et expérimentés en 2005, ceci concerne 10% des ZAP, puis progressivement seront étendus dans tout le territoire national.

Enfin, l'AGEPA est un programme de travaux et de réflexion pour améliorer la gestion du système éducatif, initié par la Banque Mondiale et lancé en Décembre 2003.

Pour terminer cette section, le changement du système sur la durée de l'enseignement fondamentale du 1^{er} cycle en 7 ans nécessite une nouvelle approche, d'où l'Approche par la situation (APS) ou l'approche par les compétences situées, développées par des concepteurs canadiens et lancée pour cette année scolaire 2008-2009 pour les 1^{ère} année et 6^{ème} année.

Conclusion partielle

Le système éducatif malgache, depuis l'indépendance, est lourdement affecté par la situation économique ainsi que les catastrophes naturelles. Les parents ont du mal à financer la scolarisation de leurs enfants, le budget de l'éducation nationale est faible, ce qui affecte l'environnement au statut de l'enseignant et au travail qu'il fait à l'école. Tout cela s'exprime à travers les relations que l'enseignant entretient avec les apprenants dans sa classe d'une part, les parents d'élève, la communauté et surtout les autorités et son environnement (la formation, la pédagogie,) d'autre part. Le métier d'enseignant a subi, en effet, beaucoup de mutation résultant notamment d'un contexte économique, d'un système éducatif et de volonté de communautés (de satisfaire leur besoin éducatifs et dépit des déficits de l'Etat.)

II[°]PARTIE :
SITUATIONS DES ENSEIGNANTS DE
L'EPP ROVA FIANANARANTSOA

II^{ème}Partie. SITUATION DES ENSEIGANTS DE L'EPP ROVA FIANARANTSOA Ville

En général, « *Partout dans le monde, les enseignants aident leurs élèves à acquérir, par l'éducation et l'information, les moyens de façonner et de gérer leur vie et d'être, tout au long de leur existence, des apprenants efficaces, capables d'élargir sans cesse leurs horizons* » (Claire CALOSCI, 2002).

Dans cette optique, nous allons prendre en considération le cas de l'école primaire publique ROVA et ses divers aspects pour le développement social des enfants, en particulier, la situation sociale et économique des enseignants qui exercent leur métier.

Chapitre IV. Présentation générale de l'école

L'école, d'après la théorie générale de la sociologie de l'éducation, est un lieu de socialisation primaire privilégié, après la famille. Il est donc nécessaire d'étudier le cursus scolaire où les enseignants travaillent.

IV.1 Localisation de l'EPP ROVA.

L'école est, selon E. DURKHEIM (1858-1917), non seulement un facteur d'intégration sociale, c'est-à-dire un instrument de socialisation qui a deux rôles principaux : d'identifier la société au tour des valeurs générales et de préparer les individus aux différents emplois, (quantification professionnelle), mais également un facteur de développement social de l'humanité.

Notre exemple concret, c'est l'école primaire publique ROVA. Cette école se situe dans la partie haute de la commune urbaine de Fianarantsoa, région de Haute Matsiatra. Donc elle se trouve dans le quartier Rova, Firisam-pokontany de la ville-Haute. Elle fait partie de la ZAP Ville-Haute, CISCO Fianarantsoa.

Les enfants qui viennent faire leur apprentissage dans cette école primaire, habitent en majorité aux environs de la Ville-Haute. D'où il est important de connaître les caractéristiques globales des habitants de ce Fokontany. On y trouve alors 4 500 habitants, en prenant en considération ceux qui n'ont pas été enregistré dans la liste de recensement. Sa superficie est de 2000 km². (Source : Monographie du Fokontany Ville Haute, 2007)

D'après les données statistiques, la population jeune (moins de 15 ans) fait 30% de la totalité des habitants, c'est-à-dire que le tiers des habitants sont en âge de scolarisation. En ce qui concerne la population active, elle est en majorité des commerçants et des individus qui effectuent des petits métiers, classés parmi les informels. Les fonctionnaires occupent la deuxième place, sans oublier les chômeurs et les vieillards. (Source : enquête personnelle 2008)

Les parents des élèves de l'EPP ROVA font partie de la population active de ce Fokontany. Mais il ne faut pas oublier qu'il existe d'autre école primaire où des ménages envoient leurs enfants, notamment, l'école Saint Pierre Claver.

L'école primaire publique ROVA n'a pas vraiment d'histoire marquante à part l'histoire de cette localité. Mais en réalité, cette école est considérée comme l'école la plus vieille de Fianarantsoa, puisqu'elle fut installée vers 1906. Son appellation est le nom même de ce lieu ; donc ROVA est un lieu où les rois ou les souverains jadis habitaient. Et après,

durant la période coloniale, furent bâties des bâtiments pour les bureaux administratifs des colons (les français). Puis, fut transformée un lieu de refuge pour les prisonniers et enfin c'est devenu une école, d'où l'EPP ROVA.

Comme toutes les autres écoles primaires existant à Fianarantsoa ville, les enfants de cette zone peuvent profiter de ses services par l'intermédiaire du personnel administratif et surtout des personnels enseignants. L'on peut dire que des milliers d'enfants, depuis création, ont déjà bénéficié des avantages et sont devenus des acteurs de développement de ce pays.

La statistique des élèves de cette école nous intéresse afin de connaître les conditions de travail des enseignants et qui ont des liens étroits avec les résultats des apprentissages.

IV.2 Répartition des élèves.

Dans « Les héritiers » 1964 et « La reproduction » 1970, Pierre BOURDIEU et PASSERON expliquent les inégalités face à l'école. Leur point de vue est que la réussite scolaire est fortement déterminée par la distance entre la culture des enfants et la culture scolaire.

Dans ce cas, afin d'expliquer les inégalités existant au sein de l'EPP ROVA, il faut s'interroger sur l'évolution des élèves. Au cours de ces trois dernières années, l'effectif total des élèves (différents les uns des autres) au début des années et ceux à la fin de l'année scolaire depuis l'année scolaire 2004-2005 sont répartis comme l'indique le tableau suivant :

Tableau 1 : Evolution du nombre des élèves au début et à la fin de l'année scolaire.

	2004 - 2005		2005 - 2006		2006 – 2007		2007 – 2008	
	Garçon s	Filles	Garçon s	Filles	Garçon s	Filles	Garçon s	Filles
Nombre au début de l'AS	333	318	313	308	345	332	275	266
Nombres à la fin de l'AS	303	300	303	300	330	320	-	-

Source : ZAP Ville Haute 2008

En premier lieu, nous pouvons constater dans ce tableau que les filles sont moins nombreuses que les garçons. Cette situation apparaît durant les trois années, le sexe masculin domine. Ce phénomène, qui n'est pas nouveau pour la structure en genre de l'école primaire, c'est dû aux aspects culturels malgaches et aux contraintes socio-économiques des parents ou

ménages concernés. D'une manière générale, la population accorde plus de privilège aux hommes par rapport aux femmes, c'est pourquoi, le gouvernement essaie de réduire les écarts entre les genres, les catégories sociales, définit dans les objectifs du MAP.

En second lieu, ces données expliquent clairement que les élèves inscrits au début de l'année ne terminent pas tous l'année scolaire en cours. Ce qui signifie qu'il y a un phénomène de « décrochage » pour certains élèves et de façon constante. La cause est non seulement liée à la situation socio-économique des ménages de ces élèves mais également liée à la gestion de l'école elle-même.

D'ailleurs, l'école en question est composée de cinq classes, selon la norme du système éducatif de l'enseignement primaire : les cours préparatoires de 1^{ère} année et de 2^{ème} année, le cours élémentaire et enfin les cours moyens de 1^{ère} année et de 2^{ème} année. Ces classes sont réparties en 15 sections, c'est-à-dire deux classes parallèles pour chaque niveau. En ce qui concerne l'infrastructure, l'école n'a que neuf salles de classes fonctionnelles et disponibles, deux bureaux pour le secrétariat et la directrice. Cette insuffisance d'infrastructures oblige l'organisation de l'emploi du temps à diminuer l'horaire journalier de toutes les sections, sauf le CM2. Elles suivent les cours en demi-journée (de 7h à 12h 30 ou de 13h à 17h 30) lors de la journée ouvrable plus le samedi matin. Autrement dit, les 6 salles de classes sont reparties pour les 12 sections restantes.

Nous pouvons conclure donc que cette situation a des influences sur la qualité de l'enseignement et aussi sur l'avenir scolaire des élèves. Les risques sont divers, notamment les mauvais résultats aux examens. Sur ce point, nous allons voir la réalité dans la III^{ème} partie de cette étude.

Les caractéristiques de l'école primaire publique ROVA sont considérées comme une partie intégrante des conditions de travail des enseignants. Pour ces derniers, quel est alors leur statut au sein de cet établissement scolaire ?

IV.3 Statut social des enseignants.

« La noble responsabilité d'éduquer les enfants et d'accomplir cette tâche avec engagement et patience fait un acteur important au sein de la communauté » (Aide et Action, 2006)

De cette grande responsabilité, l'étude sur les caractéristiques particulières de ces enseignants s'avère très utile, c'est-à-dire leurs genres, leurs âges, et leurs grades lors de l'enquête. Donc nous allons savoir qui sont les premiers responsables de la réussite ou non des élèves, les futurs citoyens de la nation malgache.

L'école primaire publique ROVA dispose de quinze personnels enseignants, et deux personnels administratifs qui sont chargés des services administratifs et des relations avec les personnels de service de la ZAP et du CISCO. Les enseignants sont considérés comme les premiers responsables de la construction des savoirs des élèves de leurs classes (561 élèves lors de l'année scolaire 2007-2008.)

D'après notre enquête sur le terrain, ces enseignants sont toutes des femmes, donc ce sont des institutrices, elles sont âgées de 47 ans en moyenne et majoritairement mariées. Ceci montre que les femmes sont plus attirées que les hommes dans ce métier d'enseigner en milieu primaire. Peut être c'est à cause de leur affection maternelle qui s'attache plus facilement aux petits enfants. Et aussi de leur compétence au sujet d'éducation. Même au niveau de l'administration, les femmes occupent aussi la totalité de la place et gèrent le fonctionnement de l'école. Seul le gardien est du sexe masculin.

En outre chaque enseignant enseigne 11 matières par jour, ce qui demande une bonne organisation et d'expériences pour bien gérer la classe. Donc leur ancienneté a une grande importance dans l'exercice de leur métier. Ce qui nous amène à étudier l'année du commencement de leur travail d'enseignement, et ce, suivant les réponses de chacun.

Tableau 2 : L'année de prise de services des enseignants.

Année	1974	1977	1979	1980	1982	2000	2001	2002	Total
Nombres d'enseignants	1	1	4	3	2	2	1	1	15
Pourcentage	06,66	06,66	26,67	20,00	13,33	13,33	06,67	06,67	100

Source : Enquête personnelle 2008

A partir de ce tableau, nous constatons que la majorité des enseignants ont débuté leur métier entre 1979 et 1982, cela remonte alors à environ 30 années d'expérience. La plus ancienne a 35 ans de service. Et la plus récente est de 7ans. Ce qui montre une inégalité au niveau des expériences vécues par les enseignants.

D'une manière générale, cette ancienneté est prise en compte pour classer les enseignants selon les différentes grades ou catégories pour leurs rémunérations. De ce fait, les grades des enseignants/institutrices de l'école primaire publique ROVA d'après l'enquête effectuée et présentés dans le tableau suivant sont comme suit :

Tableau n°3 : Les grades des institutrices de l'EPP ROVA

Grades	Nombres	Pourcentage
Principal classe exceptionnelle	7	46,67
2ème Echelon		
Principal 3^{ème} échelon	5	33,33
Reclassement indiciaire (P.C.E. cat C)	2	13,33
Principal 1^{ère} échelon	1	06,67

Source : Enquête personnelle, 2008

De par ce tableau, presque la moitié, soit 46,67%, des enseignants ont des grades plus ou moins élevés, ce qui marque leur ancienneté dans ce métier, et puis les 1/3 des enseignants sont classés en principal 3^{ème} échelon. En principe, chaque grade correspond à un indice qui définit le montant des salaires de ces enseignants.

Pour terminer ce chapitre, nous pouvons conclure que les situations professionnelles des enseignants sont différentes les unes les autres suivant leur âge, leur ancienneté, qui ont des influences sur leur condition de vie et de travail.

Chapitre V. Conditions de travail des enseignants.

Le métier d'enseignant ne se définit plus comme une corporation mais comme une fonction qui se construit dans un espace ayant pour mission de favoriser l'épanouissement de l'individu, plus précisément l'élève, et l'acquisition de compétence permettant d'apprendre tout au long de la vie. L'avenir d'un élève dépend donc en grande partie les actions de l'enseignant. Pourtant, une éducation de mauvaise qualité due notamment à l'ensemble des facteurs (classes surpeuplées, enseignants insuffisamment formés, manque de matériel,...) entrave la réussite scolaire et accroît le risque d'abandon de l'enfant avant la dernière année de primaire.

De ce fait, il s'avère nécessaire de s'interroger sur les conditions de travail des enseignants. La sociologie compréhensive de Weber nous aiderait à lire les réalités qui prévalent à l'EPP Rova.

V.1 Objectif professionnel initial des enseignants.

D'après la théorie générale, la sociologie est différente des sciences de la nature. Elle a pour objet l'étude des actions sociales, pour M. WEBER (1864-1920). Il définit une action comme étant toute conduite à laquelle un individu accorde une signification et une intentionnalité, et une action sociale comme étant une action entreprise en tenant compte des réactions des autres.

C'est pourquoi, nous nous intéressons aux objectifs professionnels des institutrices de l'école fondamentale du 1er cycle dénommé ROVA. Ces enseignantes ont chacune leurs buts au début de leur carrière, et c'est notre devoir de savoir quelles ont été leurs intentions avant de se lancer dans cette mission. En plus, dans des nombreux pays, y compris Madagascar, le pourcentage de femmes au sein de la profession enseignante n'a cessé de croître durant les années 1990. Dans ce cas, la présence des femmes au sein de la profession enseignantes a 2 raisons principales : soit par vocation, soit par intérêt.

Les cas de nos enseignantes nous seront révélés au cours des interviews faits auprès d'elles cette année. Les raisons qui les poussent à faire ce métier sont définies dans le tableau suivant.

Tableau n°4 : Les origines de présence des enseignantes dans cette profession.

Types	Nombre d'enseignantes	Pourcentage
Par vocation	14	93,33%
Par intérêt	1	06,67%
Total	15	100%

Source : Enquête personnelle, 2008

Ce tableau explique que la quasi-totalité des enseignantes expriment avoir fait ce travail d'enseigner selon leur propre volonté, c'est-à-dire par vocation. Elles exercent intentionnellement ce métier, car elles aiment les enfants, c'est la raison principale ; d'après leur avis lors des interviews effectués auprès d'elles, une seule a dit le contraire, car elle fait ce travail par intérêt parce qu'elle n'a pas trouvé d'autres emplois et qu'elle veut travailler.

Les intentions initiales des enseignantes ont des influences sur les résultats de leur travail, plus particulièrement sur les résultats des examens, les relations vis-à-vis des élèves et leurs parents, et aussi sur la manière de vivre au sein de leur famille. En particulier, ce métier d'enseigner permet à ces femmes d'acquérir une certaine autonomie mais surtout encourage les jeunes filles à fréquenter l'école.

Pour ce, une enseignante a dit : «je suis très fière de pouvoir jouer un rôle actif dans la préservation et la transmission aux futures générations de la culture et de la tradition (...) je suis très heureuse de participer au développement de mon pays à travers l'éducation des nouvelles générations qui le feront progresser ». Ceci montre qu'enseigner est l'un des instruments importants pour pouvoir développer les connaissances et les valeurs culturelles et intellectuelles des futurs acteurs du développement.

Dans l'ensemble, elles ont donc pour objectif général de participer au processus de développement de ce pays par l'intermédiaire de l'éducation des enfants malgaches, en leur donnant les bagages nécessaires pour les savoir faire, savoir vivre et de s'ouvrir au monde nouveau face au contexte de mondialisation et à l'évolution de la technologie de l'information et de la communication. Pourtant ceci n'est pas suffisant pour expliquer les raisons qui les poussent à exercer ce métier, il y a aussi les besoins d'améliorer les conditions de vie en gagnant plus d'argent.

Pour améliorer alors la mission de ces enseignantes, elles doivent avoir le nécessaire pour l'accomplir. Ce qui nous amène à les interroger sur les formations professionnelles.

V.2. Formations diverses suivies par les enseignantes

Il va sans dire que « *les conditions de travail des enseignants devrait être de nature à favoriser au maximum l'efficacité de l'enseignement et permettre aux enseignants de se consacrer pleinement à leur tâches professionnelles.* » (Aide et action, 2006). Le but de la formation d'un enseignant devrait être de développer ses connaissances générales, sa culture personnelle, son aptitude pédagogique, et sa compréhension des principes.

Notre réflexion se porte maintenant aux outils pédagogiques donnés à ces enseignants pour qu'ils puissent avoir les moyens adéquats pour transmettre les savoirs et de développer, à la fin de leur mission, les capacités intellectuelles et morales des enfants.

Les enseignants de l'EPP ROVA ont généralement suivi des formations professionnelles liées à leurs missions actuelles. Ces formations sont, en réalité, de nature différente selon le parcours de chacun, suivant le temps et l'espace.

Entre autres, l'existence des institutions de formation n'a pas empêché le recrutement d'enseignants autres que ceux issus des institutions de formation, surtout dans les années 70, parce que le nombre de sortants de ces institutions était insuffisant. Cette situation montre les variétés de qualification des enseignants. De plus, devant l'évolution des innovations dans le domaine de l'enseignement, la réorganisation de la formation pour les enseignants de l'école primaire est favorisée, notamment le cas des institutrices de l'EPP ROVA. D'où le tableau suivant donne les formations pédagogiques suivies par les enseignants.

Tableau n°5 : Les formations en pédagogie et didactiques

Types de formations	Effectif des enseignants	Pourcentage
Service Nationale	2	16,67
FOFI	7	58,33
Niveau I	2	16,67
Stage	1	08,33
Total	12	100%

Source : Enquête personnelle 2008

D'après ce tableau, nous pouvons remarquer que 12 sur 15 enseignants ont suivi des formations spécifiques pour cette profession, soit 80% des enseignantes enquêtées. Les soucis augmentent si on ne suit pas de formations avant d'enseigner, ce qui rend le travail plus difficile au début, mais l'existence de formation, durant les grandes vacances, organisée par le ministère de tutelle, les aide à mieux s'accoutumer à l'exercice de ce métier et les encadre dans les innovations diverses en matière didactique, notamment l'APC.

Autrement dit, les actions pédagogiques, actuellement dénommée FFFF (4F) Fanentenana ny Fahaiza-mampianatra ao amin’ny Fanabeazana Fototra, ont toujours existé, et ce depuis les années 1980. Cette formation permet :

- L’autoformation du personnel de l’éducation de base par le biais des travaux pédagogiques de ses membres : recherche et élaboration des documents pédagogiques au niveau local ou régional, élaboration de fiches pédagogiques, mise au point de procédés pédagogiques en vue de l’amélioration de la qualité de l’enseignement.
- La participation de tout personnel à tous les travaux de réflexion sur les programmes scolaires de l’enseignement primaire en vue de leur adaptation aux besoins réels du pays.

Il est à signaler que les membres de droit pour cette formation sont les maîtres et maîtresses des écoles publiques, mais ceux de l’enseignement privé ont aussi le droit d’être membres. Cette formation se déroule, en général, pendant les grandes vacances et dure en général cinq jours. Certes, force est de dire qu’il existe des types de formation variés et adoptés selon les besoins des enseignants.

- ❖ Formation commune : dispensée à tous les agents en service dans les établissements et réservée pour la mise en œuvre d’innovation à caractère général tel que le programme scolaire, la nouvelle approche dans l’enseignement, l’approche curriculaire, etc…
- ❖ Formation différenciée : en fonction de la catégorie d’enseignant auxquels on s’adressait.
- ❖ Approche individualisée : après une observation de classe
- ❖ Auto-formation assistée : les enseignants ne recourent aux formateurs que si tous les moyens sont épuisés pour résoudre leurs problèmes : ressources documentaires, ressources humaines.

L’on constate que le métier d’enseigner demande de bonne condition pour la bonne mise en œuvre des activités diverses. Les travaux à faire changent de temps à autres, alors que d’autres problèmes surgissent, et sont généralement les problèmes financiers.

V.3 Rémunération reçue et problèmes rencontrés.

« A partir de 1990, la communauté internationale s'est mobilisée pour faire de l'accès universel à l'éducation une priorité des dépenses publiques (...) En moyenne mondiale, les dépenses de l'éducation sont assumées à 63% par l'Etat lui-même, et à 2% par l'aide publique internationale. Il reste donc une part importante de ces dépenses laissées à l'arbitrage du marché. » (Anne Marie SAQUET, 2002)

En réalité, l'éducation est essentielle pour la réduction des inégalités, pour l'accès au développement (ou a des effets mesurables sur la croissance, l'environnement, la santé, etc). et favorise enfin la participation des populations à l'exercice de la citoyenneté et donc la stabilité politique. De ce fait, quelle importance l'Etat accorde aux rémunérations des acteurs de l'éducation de base ? Nous avons pu recueillir quelques données sur ce point auprès des enseignants de l'EPP ROVA, d'où les montants salariales des enseignants concernés et enquêtés sont présentés dans le tableau ci après à partir des réponses données.

Tableau n°6 : Montants des salaires mensuels des enseignants.

Montants (en Ariary)	80000	170000	180000	129000	220000	301400	Pas de réponse
Nombres d'enseignants	1	3	3	1	4	1	2
Pourcentage	06,67%	20,00%	20,00%	06,67%	26,67%	06,67%	20%

Source : Enquête personnelle 2008

Premièrement, nous observons que deux enseignantes n'ont pas donné de réponses en ce qui concerne leurs salaires mensuels car elles n'ont pas voulu.

Ensuite, nous pouvons constater de par ce tableau que les salaires reçus sont différents selon les catégories et les grades et aussi l'ancienneté. D'où, la majorité des enseignantes perçoivent Ar 220000 par mois, soit 26% et la mieux payée gagne Ar 301400 par mois, et la moins payée gagne Ar 80000 par mois. En comparant ces montants avec ceux des autres salariés, ils sont fortement peu et généralement ne couvrent pas les dépenses ménagères des enseignantes. Pourtant, ces sommes garantissent la survie des ménages, et les enseignantes enquêtées se plaignent de leurs salaires, car ce n'est pas proportionnel aux divers services demandés, surtout que la réforme actuelle exige des travaux qui, parfois, dépassent leur capacité intellectuelle et leurs expériences.

D'ailleurs, « *le nombre d'heure d'enseignement (travail hors classe exclu) varie selon le niveau de revenu des pays. Ainsi dans les pays à revenus élevés, un enseignant de primaire passe, en moyenne, 20 heures par semaine en classe. Ce chiffre s'élèves à environ à 24 heures pour les pays à revenus moyens, et 29 heures pour les pays à revenus inférieurs* » (Aide et action, 2006).

Pour le cas de notre terrain d'étude, les enseignantes disposent 35 heures par semaine en classe. Et avec les travaux divers demandés à faire hors classe : fiches de préparation, construction de situation pour la nouvelle approche, correction des devoirs des élèves d'une part, les travaux ménagères (domestiques) pour la famille, les enseignantes déclarent de ne avoir plus de temps à consacrer pour une autre activité rémunératrice de revenu, et ce dans le but de gonfler un peu la porte feuille du ménage. Même si quelque fois elles ont d'autres talents à part enseigner ; à savoir la broderie, la couture, etc. Cette situation met les enseignantes dans un cas critique, l'insuffisance des sources de revenu qui a souvent des influences sur le mode de vie de chaque membre de leurs ménages.

Les rôles de l'école dans la construction des inégalités sociale constituent le thème principal de la sociologie de l'éducation. D'où la structure de l'école primaire a fortement un lien avec les personnels enseignants. Autrement dit les différents aspects existant dans l'EPP ROVA constituent les conditions de travail des enseignants. D'un autre coté, l'Etat s'engage pour l'organisation générale des programmes et des examens, l'organisation des recrutements et la gestion des enseignants.

Chapitre VI. CONDITIONS DE VIE DES ENSEIGNANTS

« La condition des enseignants devrait être à la mesure des besoins en matière d'éducation, compte tenu des buts et objectifs soient atteints, il faut que les enseignants bénéficient d'une juste condition et que la profession enseignante soit entourée de la considération publique qu'elle mérite » (Aide et action, 2006)

De ce fait, l'analyse des conditions des enseignants est incontournable, parce que nous le savons tous, la qualité de leur services et aussi celle de l'enseignement primaire en dépendent à savoir les revenus mensuels, les dépenses mensuelles et leur relations au sein de la famille.

VI.1 Revenus mensuels familiaux.

Il existe divers types d'activités que les enseignants peuvent faire au cours de leur vie. Ces activités sont définies comme des activités principales et/ou des activités secondaires. Pour cela, les enseignants de l'EPP ROVA ont donc comme activités principales « enseigner » car cette fonction occupe la majorité de leur temps. D'après notre enquête, ils ont déclaré de ne pas avoir fait d'autres activités professionnelles, sources de revenus, ou secondaires à cause de leur préoccupations aux services de l'enseignement. C'est le cas de la quasi-totalité de ces enseignantes, mais une seule a annoncé faire de la couture au cas quand il y a un peu de temps libre, et aussi d'exercer le travail agricole, dans le but d'augmenter le volume des revenus reçus.

En général, ces enseignantes sont mariées, donc la situation professionnelle de leurs conjoints nous intéresse car les activités effectuées par ces derniers sont considérées comme autres sources de revenus de la famille. Ces revenus peuvent fournir des aides aux salaires mensuels de ces enseignantes. En effet, les activités professionnelles et principales des conjoints de ces enseignantes sont identifiées, suivant les réponses recueillies et se présentent comme suit.

Tableau n°7: Les professions des conjoints des enseignantes

Occupations des conjoints	Effectif	Pourcentage
Retraités	04	28,57%
Gendarmes	02	14,28%
Comptable	01	07,14%
Enseignants	02	14,26%
Chauffeur	01	07,14%
Commerçants	03	21,48%
Infirmier	01	07,14%
Total	14	100%

Source : Enquête personnelle 2008

Dans une première observation, l'une de ces enseignantes n'est pas mariée, elle est divorcée, cela signifie qu'elle s'occupe seule de la gestion de la famille : les sources de revenu, les dépenses mensuelles, les divers problèmes rencontrés, et autres ; ses préoccupations ont donc un lien fort avec sa vie professionnelle.

Ensuite, la majorité des conjoints sont des retraités et ne reçoivent pas assez d'argent, c'est le cas des 28,57% des conjoints. Après cela, les commerçants occupent la deuxième place, soit 21%. Ce type d'activité dépend généralement du chiffre d'affaire utilisée et les bénéfices gagnés, et aussi la loi de la concurrence. Ceci influe sur le portefeuille de la famille. Pour les autres enseignantes, elles sont mariées à des gendarmes ou des enseignants. Ce qui fait que leurs sources de revenus sont stables, ce sont des fonctionnaires qui reçoivent des salaires mensuellement. Et leur niveau de vie est stable dans un premier temps, ce qui atténue les problèmes sociaux et économiques de la vie quotidienne.

Enfin, ces enseignantes ne bénéficient pas d'indemnité de logement ou autre mais seulement des indemnités de craie et des indemnités de formation (lors d'une formation continue). Il y a aussi d'autres priviléges que les enseignantes peuvent avoir au cours de l'exercice de leur profession tels que les reconnaissances des parents, de l'Etat.

En somme, les sources de revenu des enseignantes sont insuffisantes d'une manière générale. Il reste à savoir comment ces revenus sont-ils dépensés ? Pour quels articles ? Quelles sont les dépenses mensuelles de la famille ?

VI.2 Dépenses mensuelles

Dans cette rubrique, il est essentiel d'identifier la taille de ménage des enseignantes concerné afin de comprendre les dépenses mensuelles de la famille. La taille moyenne des ménages est de 6 individus. En général, une famille peut avoir une ou plusieurs enfants à charge. Le tableau suivant présente le nombre d'enfant de ces enseignantes.

Tableau n°8: Le nombre d'enfants à charge (selon les réponses)

Nombre d'enfants à charge	02	03	04	05	06	07	08	Total
Effectifs des enseignants	02	03	03	03	02	0	02	15
Pourcentage (%)	13,3 3	20,00 %	20,00 %	20,00 %	13,33 %	0	13,33 %	100%

Source : Enquête personnelle 2008

Le nombre d'enfants à charge des enseignantes de l'EPP ROVA varie suivant la situation sociale, entre deux et huit enfants. D'une manière générale, les dépenses mensuelles des ménages dépendent de la taille des ménages et en particulier des situations des membres qui la composent. En fait, il est nécessaire de bien distinguer la différence entre les dépenses communes à tous les membres : la nourriture, le combustible, l'eau et électricité, etc ; et les dépenses individuelles, à savoir l'habillement, la scolarisation, le transport, les divertissements, les médicaments, etc. Ces types d'articles ou d'activités forment les dépenses d'un ménage où l'enseignante prend part.

En effet, les montants des dépenses mensuelles ou annuelles dépendent du nombre des membres de ménage et aussi de leurs activités habituelles ou quotidiennes. Selon notre enquête, les dépenses moyennes mensuelles de la famille de nos enseignantes sont inscrites dans le tableau suivant :

Tableau n°9: Les dépenses moyennes de la famille.

Rubriques	Montant dépensé en Ar	Nombre de ménages	Pourcentage

Nourriture	125000	15	100
Habillement	25000	15	100
Scolarisation	35000	13	86,67
Transport	20000	12	80,00
Loisirs	7500	6	40,00
Médicament	12500	11	73 ,33
Aide famille	22000	12	80,00
Cérémonie	10000	10	66,67
Dépenses agricoles	17000	3	20,00
Autres	45000	15	100
Total	320000	15	100

Source : Enquête personnelle 2008

NB : Autres comprennent : eau et électricité, combustibles, loyer...

A partir de ces données recueillies, nous pouvons constater, dans un premier temps, que c'est pour la nourriture que la famille de ces enseignantes dépense la part importante du revenu. La dépense alimentaire est donc la plus importante car en moyenne, chaque ménage concerné doit avoir 125000 Ar par mois pour se nourrir. Puis la scolarisation des enfants occupe le deuxième rang ce qui signifie que les enfants de ces enseignantes vont à l'école, plus précisément à l'école privée où l'écolage sait, progressivement, devenus plus chers. Elles envoient leurs enfants dans des établissements privés à cause de la qualité de l'enseignement, l'existence de matériels didactiques, la performance des enseignants, la stabilité du système éducatif. Nous pouvons constater que la famille des enseignantes accorde moins d'argent aux loisirs divers et aux cérémonies, seulement 40% de la famille concernée profitent des divertissements.

Les dépenses mensuelles des familles des enseignantes sont diverses et distinctes les unes des autres. Ce qui met les enseignantes dans des situations différentes. Il y en a celles qui arrivent à faire des épargnes à la fin du mois. Dans le cas contraire, elles se trouvent dans l'obligation d'emprunter auprès de leur famille, leur voisins, amis ou auprès de la banque ou autre institution financière comme le TIAVO. Cette situation de prêt montre que les revenus mensuels des enseignantes ne couvrent pas leurs dépenses mensuelles. D'où le problème financier est considéré comme le problème principal de ces ménages, parce que, en réalité, leur condition de vie dépend des ressources financières.

De ce fait, les revenus et les dépenses par mois de ces enseignantes déterminent leur façon de vivre, leur manière de penser et d'agir. Nous allons donc analyser les impacts du métier d'enseignement au sein de la famille.

VI.3 Influence du métier d'enseignement au sein de la famille

Dans cette section, l'approche socio culturelle des effets de la mission des enseignantes au sein de leur famille est indispensable pour nous. L'objet général de la sociologie, d'après Max WEBER, est de comprendre et d'expliquer les actions sociales des individus et des interactions existant. Ici, nous allons essayer de découvrir les conséquences de ces phénomènes à travers les relations entre les enseignantes et les autres membres de famille.

En premier lieu, cette profession permet à l'enseignante de participer à la vie active de sa famille. C'est-à-dire elle aide sa famille à régler les différents problèmes existants, que nous allons citer ultérieurement. Les actions quotidiennes sont définies comme la gestion, l'organisation de son ménage, en particulier, l'éducation de ses enfants peut être rassurée sans aucune difficulté pour les unes. Mais, certaines disent ne pas avoir assez de temps pour s'occuper de leurs enfants et les orienter dans les normes et valeurs essentielles.

En science sociale, l'action sociale est guidée par des normes²⁰ d'une part, les normes s'appuient sur des valeurs²¹ d'autre part.

D'après les interviews faites auprès de ces enseignantes, les unes ont l'impression de ne trouver aucun avantage tangible de ce métier (26,67% des enseignantes). Pour le cas des autres, elles ont constaté qu'elles peuvent faire des voyages avec leur famille, et enseigner leurs enfants à la maison, parce que certaines d'entre elles ont encore la possibilité de continuer des études supérieures.

Les membres de ménage rencontrent toujours des problèmes divers, surtout sur le plan social et culturel, qui peuvent perturber les relations entre les membres de ménage. D'abord, le problème financier touche la majorité des familles des enseignantes, soit 87% des familles enquêtées dû à l'insuffisance de salaire ou des sources de revenus. D'autre part, l'avenir des enfants n'est pas assuré, d'où le problème éducatif reste observable dans certains cas.

Enfin, tous ces problèmes constituent une entrave sur le niveau de vie des enseignantes et celui des autres qui ont une relation très étroite avec elles; et créent des besoins au sein de la famille, ou de souhaits pour le futur.

Ces besoins fondamentaux sont, selon le degré d'appréciation :

- augmentation de salaires. (13)
- de vocations aux examens. (2)

²⁰ Les normes sont des règles qui régissent l'action des individus à l'intérieur des sociétés. Elles existent sous la forme de règles explicites (qui s'imposent officiellement aux individus) et des règles explicites. (Intériorisés lors des processus de socialisation). Elles sont concrètes.

²¹ Les valeurs sont abstraites, ce sont des idéaux collectifs susceptibles d'orienter les actions individuelles. Elles ont une influence sur le réel et participent à l'orientation de l'action en conférant aux normes leur légitimité.
Ex : Fihavanana

- obtention de matériels scolaires/ didactiques. (5)
- acquisition d'indemnité de logement. (3)
- retraite à 55 ans pour les femmes (2)

L'on constate que ces besoins sont à la fois d'ordre scolaire et d'ordre familiale, car ils touchent les deux domaines. Ces besoins de vie, que nous venons d'expliquer, s'interfèrent les uns après les autres.

Conclusion partielle

A partir de cette étude sur terrain, nous pouvons conclure que l'école fondamentale du 1^{er} cycle a ses particularités en ce qui concerne les élèves et l'infrastructure ; l'organisation des personnels enseignants et administratifs ; les relations étroites entre ces personnels eux mêmes, et entre les élèves et les enseignantes.

III°PARTIE :
BILAN ET PERSPECTIVES D'AVENIR
DES ENSEIGNANTS

IIIème Partie : BILAN ET PERSPECTIVE D'AVENIR

L'éducation/enseignement est universellement considérée comme un enjeu essentiel, en tant que véhicule de transmission de connaissance aux générations ultérieures et en tant que moyen de défense et de pouvoir des personnes (accès aux positions socialement favorisées). Elle a permis à une grande partie des classes défavorisées d'accéder à un statut de classe moyenne.

Notons le fait que l'enseignement de base n'est pas encore effectif à tous les enfants de Madagascar. C'est la cause de la pauvreté aboutissant vers différents problèmes. Ces problèmes affectent l'environnement scolaire et donc de la qualité de l'éducation. Le plan actualisé EPT prévoit de poursuivre l'expansion des capacités d'accueil dans l'enseignement fondamental (Primaire et Collège) et d'améliorer la qualité par le recrutement et la formation des enseignants et la révolution pédagogique. Dans ce cas, les enseignants de l'école primaire jouent un rôle prépondérant dans le cadre de la réforme.

Notre étude a pour objet d'analyser les situations socio-économiques des enseignants et leur contribution au développement physique, psychique et intellectuel de l'enfant, et enfin leur image vis-à-vis de la société elle-même.

Chapitre VII : Bilan par rapport aux performances

Le pays vient de passer récemment une période d'instabilité politique et de transition essentiellement pacifique qui a abouti à l'entrée en fonction d'un nouveau gouvernement. A court et à moyen terme, il y a un urgent besoin de stabiliser et d'améliorer l'enseignement en général. D'où une étude, orientée vers le diagnostic est nécessaire, sur les résultats du travail des enseignants.

VII.1. Résultats des examens.

Pour le cas de l'EPP ROVA, l'étude des résultats des examens est l'un des éléments permettant d'évaluer le travail des enseignants. Ce qui permet aussi de connaître les facteurs qui déterminent l'efficacité de l'école et les conditions scolaires qui favorisent l'apprentissage.

Autrement dit, l'évaluation des succès scolaires et ainsi que les facteurs qui y contribuent permettent d'identifier les raisons pour lesquelles les élèves redoublent et abandonnent les études primaires. Notre étude examine les compétences et l'attitude des enseignants en relevant les pourcentages de réussite des élèves enseignés.

Selon l'enquête effectuée auprès de l'établissement, les taux de réussite des élèves aux classes supérieures (pour l'année scolaire 2006-2007) sont présentés dans le tableau ci après.

Tableau n°10: Les taux de réussite au classe supérieurs (en %)

Classe	Nombres de sections	Taux de réussite (moyenne)
CP1	3	69,33%
CP2	3	82,67%
CE	3	72,00%
CM1	3	84,67%
CM2 (CEPE)	3	98,00%

Source : Enquête personnelle 2008

Nous pouvons souligner que c'est le taux de réussite en classe de CM2 qui a le plus élevé, et le taux de réussite au CEPE est très remarquable en ce qui concerne l'efficacité de l'apprentissage. Ensuite, le passage de CM1 au CM2 montre aussi que la majorité des élèves peuvent avoir des accès au niveau supérieur, leurs connaissances sont enrichies et construites grâce aux stratégies d'enseignement diverses et appropriées au quotidien des élèves.

Pour cela, trois facteurs influencent le plus la qualité des écoles primaires à Madagascar, notamment l'EPP ROVA : le leadership du directeur d'école, le matériel pédagogique, en particulier les guides des maîtres et les manuels scolaires utilisés, et le soutien communautaire par la fourniture et l'entretien des installations et d'équipement.

En réalité, à partir des résultats de notre enquête, plus de la moitié des élèves passent au niveau supérieur pour l'année scolaire suivante, et touche toutes les sections. Cette situation montre que les activités scolaires des enseignantes de cet établissement sont efficientes pour les élèves concernés. Mais pour le cas des autres élèves, qui ont échoué, les enseignantes doivent faire une auto évaluation et identifier les remédiations nécessaires. L'échec scolaire est parfois issu de divers phénomènes à savoir l'impertinence des stratégies d'enseignement utilisées par ces enseignantes, le manque de matériels didactiques (les manuels, les règles,...), les styles d'animation appropriés, etc. Ce qui nous conduit à nous questionner sur l'effectif des élèves enseignés dans une classe et les autres conditions.

VII.2 L'effectif des élèves enseignés dans une section.

De plus en plus d'enfants de Fianarantsoa sont scolarisés, on enregistre actuellement 73% d'inscriptions pour les études primaires (publique et privée). Ces enfants sont entre l'âge de six à quatorze ans, pour eux la formation est obligatoire. Avec une durée d'étude de cinq ans, devenue sept ans selon la réforme à partir de l'année scolaire 2008-2009, les taux de survie sont peu élevés, principalement parmi les enfants issus de familles pauvres ; les redoublements sont bien trop fréquents et les niveaux d'apprentissage restent encore faibles par rapport à ceux des établissements privés.

En ce qui concerne le cas de l'EPP ROVA, le taux d'accès en première année du primaire se situe au niveau relativement élevé (78%), et seulement 28% des entrants en classe de CP1 parviennent à la fin du cycle. On estime que quatre années d'un enseignement de qualité sont indispensables pour acquérir de façon durable les notions de lecture, d'écriture et de calcul, qui permettent aux élèves d'être productif socialement et économiquement et augmentent leur chance d'échapper à la pauvreté.

En d'autres termes, le nombre des élèves enseignés dans une classe est l'un des critères qui permet évaluer la qualité d'enseignement. Nous allons donc relever dans le tableau suivant les moyennes des effectifs des élèves par classes et sections dans cet établissement.

Tableau n 11: Les effectifs moyens des élèves dans une classe.

Section	Nombre de classe	Effectifs moyennes	Nombre d'enseignants
CP1	3	49	3
CP2	3	45	3
CE	3	47	3
CM1	3	41	3
CM2	3	45	3
Total	15	45	15

Source : Enquête personnelle 2008

D'après nos enquêtes, nous pouvons constater que, à partir de ce tableau, aucune enseignante ne s'occupe de deux classes de niveau différent en même temps, la classe que l'on appelle multigrade. Ce qui signifie, en d'autres termes, que les effectifs des élèves enseignés ou en charge par une enseignante respectent plus ou moins la norme internationale. Seule une classe enregistre 56 élèves, et les sections de CP1 ont 49 élèves en moyenne. C'est la moyenne la plus élevée.

Les effectifs des élèves enseignés dans une classe est de 45 élèves en moyenne pour toute la classe. Ceci met les enseignantes dans une bonne condition parce qu'elles peuvent bien contrôler toutes les activités effectuées par les élèves, de faire participer tout un chacun à des travaux de groupe notamment. Cette situation favorise également les interactions entre les élèves et enseignantes ou élèves- élèves.

A la suite des interviews, nous pouvons conclure que certains de ces enseignantes discutent avec leurs élèves hors de la classe. Mais, comment se manifestent les relations entre les enseignantes elles même ? C'est-à-dire leurs organisations au cours de l'exercice des activités scolaires.

VII.3. Organisations internes du corps enseignant.

En général, la sociologie a pour objectif d'étudier les faits sociaux. Héritiers directs de l'Ecole de Chicago, courant développé au cours des années 60, les interactionnistes ont centré leur analyse sur les interactions, c'est-à-dire les actions réciproques entre les individus. Et l'interaction est la relation sociale de base.

Les enseignantes de l'EPP ROVA participent à des actions dans la mise en œuvre de la réforme du système éducatif à Madagascar. Leurs rôles sont anciennement la transmission des connaissances de base aux élèves, futurs citoyens, mais actuellement leurs nouveaux rôles sont de construire les savoirs antérieurs des apprenants, futurs acteurs de développement. En exerçant ces lourdes responsabilités, les enseignantes doivent s'organiser, en vue d'atteindre les finalités préétablies dans le cadre de la réforme actuelle, sous la surveillance et la direction d'un chef, la directrice de l'école.

Il est important de signaler que le corps enseignant de cette école constituée de 15 enseignants titulaires, aucune vacataire ou aucun suppléant. Les personnels administratifs comprennent 5 agents dont la Directrice et deux secrétaires. Le budget de l'établissement est géré par le FAF (Fiaraha- miombona antoka ho Fampandrosoana ny Sekoly), et la directrice de l'école est le secrétaire d'office.

Cette organisation a pour objectif général d'améliorer l'environnement scolaire en matière de gestion des ressources financières et matérielles, d'équipement, de santé des élèves et de l'aide alimentaire aux élèves.

En outre, les relations inter personnelles existantes entre les enseignantes semblent être bonnes. Les raisons sont diverses à savoir l'entraide ou le soutien en cas de difficulté en matière didactique, la reprise des cours de celles qui sont absentes pour cause de maladie par exemple. Enfin, afin de bien gérer la classe tenue, les enseignantes doivent agir de la manière suivante :

- Avant l'enseignement, les enseignants doivent suivre les actions (conditions) ci après
- S'approprier du programme d'étude et de disciplines (règles) régi par l'enseignement,
 - Préparer les différents affichages (sept au moins),
 - Faire un « cahier journal » tous les jours,
 - Préparer une fiche avec les matériels utilisés,
 - Organiser la salle de classe et son environnement.

Pendant l'enseignement :

- * Réaliser les tâches quotidiennes,
- * Enseigner les programmes d'études,
- * Utiliser les matériels didactiques existant à l'école,
- * Contrôler les cahiers des élèves,
- * Utiliser les cahiers de situation,

- * Faire l'évaluation après chaque leçon,
- * Etre ponctuel : arrivée- départ,
- * Etre capable de faire une auto évaluation.

Après l'enseignement, entretenir les relations avec la société, les collègues de l'école. Nous venons de discuter sur les relations entre les personnels administratifs et les personnels enseignants et / ou entre enseignantes et enseignantes. Et les relations avec les FRAM et FAF seront à discuter dans le prochain chapitre.

Chapitre VIII. Image des enseignants au sein de la communauté.

Dans toutes les régions de Madagascar, des structures ont été mises en place pour favoriser le dialogue entre les enseignants et les autres membres des communautés : parents, enfants, anciens,...L'objectif est d'établir un dialogue entre enseignants qui exercent la profession et la société, et aussi pour que l'enseignant soit facteur de changement.

Pour le cas des enseignantes de l'école fondamentale ROVA où une étude spécifique a été effectuée, elles ont des images différentes vis-à-vis des parents d'élèves ou d'autres individus.

VIII.1 Relations entre les parents et les enseignantes

La déclaration sur l'éthique professionnelle, ratifiée lors du congrès mondial de l'Internationale de l'éducation (Jomtien, Thailande, 2001), comporte, entre autres, une série d'engagements adressés aux enseignants mais aussi à la communauté (parents, habitants des quartiers, des villages, etc.). L'objectif est de promouvoir une éducation de qualité en aidant les enseignants et les personnels d'éducation à répondre à la fois aux questions liées à la conduite professionnelle et aux problèmes qui se posent dans les relations avec les différentes acteurs de l'éducation.

L'article 5 stipule les engagements envers les parents, et signale que les personnels de l'éducation doivent :

- reconnaître le droit des parents à l'information et à la consultation, par le biais de moyens reconnus, sur le bien-être et les progrès de l'enfant ;
- respecter l'autorité légitime parentale et donner des conseils d'un point de vue professionnel dans l'intérêt de l'enfant ;
- s'efforcer d'encourager les parents à s'impliquer activement dans l'éducation de leur enfant et à soutenir activement le processus d'apprentissage, en s'assurant que les enfants évitent tout type de travail qui puisse affecter leur éducation.

Et ensuite l'article 6 stipule les engagements envers les enseignants, c'est-à-dire la communauté doit :

- faire en sorte que les enseignants aient bien le sentiment qu'ils sont eux-mêmes traités équitablement dans l'exercice de leur fonction ;
- reconnaître que les enseignants ont le droit de préserver leur vie privée, de s'occuper d'eux-mêmes et de mener une vie normale au sein de la communauté.

De ces deux articles, l'on peut conclure que les enseignants et la communauté sont étroitement en relation par le biais de l'éducation des enfants d'une part et de l'enseignement des élèves d'autre part.

En prenant en considération le cas des enseignantes de l'EPP ROVA, et leurs relations avec la communauté, l'association des parents d'élèves (APPEL) organise des réunions qui ont lieu deux fois par an. C'est une activité initiée par les membres de cette association ayant pour intention de :

- faire une évaluation sur le développement de l'école ;
- identifier les problèmes rencontrés ;
- apporter les solutions pertinentes ;
- améliorer les organisations entre les parties prenantes ;
- participer ainsi à la vie scolaire des enfants.

En d'autres termes, les corps enseignant avec les autres personnels organisent aussi des réunions toutes les fins de mois, appelées « conseils des maîtres », qui ont pour attente de :

- améliorer les stratégies d'enseignement ;
- faire un diagnostic sur tout ce qui est fait ;
- rappeler les disciplines appliquées aux élèves ;
- sensibiliser la propreté, le comportement, etc.

La réalisation de ces activités permette de développer les organisations professionnelles des enseignantes et est une occasion pour la rencontre entre les parties prenantes de l'éducation des enfants. Elle favorise aussi la participation des parents aux activités socio-culturelles de leurs enfants et de porter un œil critique au fonctionnement de l'école. De plus, les enseignantes peuvent convoquer les parents des élèves en cas de nécessité.

Les relations entre les enseignantes et les parents d'élèves ont des influences plutôt positives. Mais, la place des enseignants au sein de la société est-elle sollicitée ?

VIII.2 La place des enseignants au sein de la société

D'une manière générale, les enseignants sont les premiers agents qui assurent l'éducation, car ils sont en contact direct avec les futurs citoyens, acteurs de développement de demain. Pour ce, les parents jugent les travaux effectués par les enseignants par le résultat des examens des élèves. C'est-à-dire si les élèves échouent ou réussissent à l'évaluation mensuelle. Les enseignants essaient, dans ce cas, de faire de leur mieux pour que les élèves aient une meilleure éducation et aussi avoir un bon résultat. Il existe une sorte de compétition entre les enseignants qui tiennent les mêmes classes ou la même section.

D'ailleurs, d'après notre interview effectuée auprès de ces enseignantes, certaines objectent des comportements de parents face au résultat d'examens de leurs enfants. Par exemple, dans le cas où les élèves n'ont pas de bonne note ou de bons résultats, les parents pensent que cet échec est dû à l'incompétence des enseignantes, et dans le cas contraire, ils signalent que leurs enfants sont intelligents. Aussi, les parents ne reconnaissent-ils pas les rôles joués par les enseignants, alors que les enseignants sont les premiers transmetteurs de connaissances.

Chapitre IX. Perspectives d'avenir

« *La politique du Gouvernement est basée sur l'universalisation de l'enseignement primaire en vue d'accroître le taux d'accès au primaire, de réduire l'abandon et d'assurer l'achèvement du cycle entier* » (DSRP, 2003). Pour faire face à cette politique, la participation de tous est demandée, surtout pour les enseignants. Le gouvernement a alors adopté une politique de recrutement et de déploiement des enseignants, et aussi assuré leurs formations, tout cela dans le but d'améliorer la qualité de l'enseignement à Madagascar.

Pour la politique du gouvernement en 2003, la question est de savoir si cet objectif est atteint ? Pour en savoir plus, la perception des enseignants sur les approches adoptées actuelles apportent plus d'éclaircissement.

IX.1 Perception des enseignants sur le système éducatif actuel

Dans l'ensemble, les enseignants pensent qu'ils doivent être complètement libérés d'éventuels soucis liés à leurs conditions de vie et de travail. Il faut garantir aux enseignants une vie digne, leur permettant de se concentrer sur ce qui est réellement important d'accomplir les aider à obtenir de bons résultats scolaires. Par ailleurs, les enseignants de l'école primaire ont leurs mots à dire en ce qui concerne le mode de fonctionnement de l'éducation nationale actuelle et son avenir.

Certains enseignants n'apprécient pas vraiment le fréquent changement au niveau de l'organisation administrative, par exemple les instructions venant du pouvoir central. Ce serait contre leur volonté s'ils ont accepté d'accomplir les activités demandées, puisque leur salaire ne satisfait pas leurs besoins essentiels. Cette situation mène parfois à la négligence de leur métier, même s'ils aiment cette profession.

En ce qui concerne la langue d'enseignement, les enseignants trouvent que les élèves, surtout ceux de l'école publique et encore plus grave les ruraux, ne maîtrisent pas correctement la langue malgache. Or maintenant, les autorités ajoutent deux autres langues dans l'enseignement, à savoir le français et l'anglais. Mais, cette décision permet aux élèves de s'intégrer progressivement dans le monde moderne et de faire face aux difficultés, notamment de communication verbale avec les étrangers.

Aussi, l'application de l'approche par les compétences n'est pas vraiment approuvée par la majorité des enseignants de l'école primaire. Les uns constatent qu'ils forment les élèves pour être secrétaires de direction par exemple, et que cette approche est moins appropriée ou moins adaptées à l'enseignement des enfants. Ils réclament, de ce fait, de réadapter les anciens systèmes de l'éducation. En plus, la pratique de l'APC demande beaucoup de travail pour les enseignants, alors qu'ils n'ont pas assez de temps. Force est de constater pourtant que cette approche permet aux enfants de s'adapter directement à la vie courante. En observant ces circonstances, nous posons la question : pourquoi les enseignants ne sont pas très encouragés à l'application de cette approche ? Ce qui nous amène à identifier les différents problèmes rencontrés par ces enseignants.

IX.2 Observations et suggestions proposées.

D'un point de vue général, les facteurs de l'environnement scolaire sont les contributions communautaires et gouvernementales (les compétences et l'attitude des enseignants, l'efficacité du matériel pédagogique et les résultats attendus aux élèves). Pour le cas de l'EPP ROVA, nous pouvons en déduire que les éléments essentiels pour améliorer les conditions de vie et de travail des enseignants sont de :

- augmenter le montant de salaire suivant l'évolution du système,
- renforcer la compétence des enseignants,
- fournir des guides et des manuels aux enseignants,
- soutenir la participation des parents.

Pour cela, à propos de la compétence des enseignants, pour qu'ils puissent mieux jouer leur rôle, il faudrait changer la réglementation, créer de nouvelles incitations, assurer la formation continue et l'orientation des élèves. A l'avenir, il conviendrait alors de responsabiliser et récompenser les enseignants, afin qu'ils prennent en main la contrôle pédagogique de leurs élèves, et leur assurer un soutien continual dans l'exercice de leurs fonctions et leur développement professionnel.

Par exemple, les budgets alloués devraient leur permettre de satisfaire leurs besoins financiers au niveau familial, on pourrait les récompenser financièrement et leur donner des marques honorifiques d'appréciation pour toutes activités visant à développer le secteur d'enseignement.

Ensuite, il est nécessaire de dire que les matériels didactiques écrits sont importants pour déterminer la qualité d'enseignement d'un enseignant, même si la quantité absolue de matériels disponible dans cette école, est en réalité très limitée. D'ailleurs, le programme de réforme en éducation en cours a prévu un volet important de manuels scolaires. Cependant, la quantité de guides du maître reste insuffisante, d'après les responsables. Les enseignants reçoivent alors une formation et un soutien minimes pour l'emploi des manuels. C'est l'expérimentation d'une méthode d'autoformation assistée (AFA) pour que, au niveau de l'organisation, les enseignants puissent s'entraider à cet égard. En effet, les programmes futurs devraient se concentrer plus qu'aujourd'hui sur le matériel disponible pour les enseignants, et étendre l'éventail des matériels destinés aux élèves pour y inclure plus de matériel bon marché, qui serait produit à Madagascar par des imprimeurs et les enseignants eux-mêmes. L'objectif serait de mettre rapidement plus de matériel à disposition des maîtres et des élèves.

Enfin, le rôle central de la participation parentale et communautaire, dans le fonctionnement de l'école, a une grande importance. En ce sens, la stratégie d'amélioration de l'enseignement primaire doit incorporer des moyens d'appui, tant du plan opérationnel que matériel, la gestion des communautés locales. En même temps, ce support devrait refléter la capacité limitée des gouvernements et des agences locales du Ministère, et entrer dans tout plan qui viserait à décentraliser les services gouvernementaux.

A titre d'exemple de mécanismes de soutien, des subventions directes aux ménages et aux comités scolaires, des dons destinés à l'enseignement primaire, afin que les gouvernements locaux, puissent aider les collectivités. Il semble que la réalisation de certains programmes, sans la participation communautaire, risque d'annihiler le sentiment de responsabilité parentale et communautaire, grâce auxquels l'école subsiste. Enfin, il faudra aussi établir, par des mesures de vulgarisation menées par les enseignants et des autres personnels administratifs, des mécanismes propres à encourager la participation communautaire, afin de responsabiliser la population locale.

Conclusion partielle

Nous pouvons conclure dans cette dernière partie que la qualité de l'enseignement des enseignants dépend réellement de leur volonté d'exercer ce métier. Et il faut avoir le soutien venant des autres, notamment du ministère responsable, de la communauté elle-même.

CONCLUSION GENERALE

CONCLUSION GENERALE

« Transmettre est, de toute évidence, le plus vieux métier du monde. Le plus important pour l'avenir aussi. Il n'est pas un seul exemple d'être humain qui ait atteint le statut d'adulte sans l'aide d'autres hommes, déjà adultes ceux-là. Des hommes qui lui ont transmis les moyens de survivre et de se développer, les moyens de penser et de créer aussi, les moyens de faire une société enfin ». (Philippe MEIRIEU, Aide et Action, 2004)

Pour cela, notre étude sur les situations des enseignants de l'école primaire a utilisé plusieurs démarches, en consultant d'abord des documents nécessaires, ensuite en faisant des enquêtes sur terrain et en analysant les données et informations recueillies. D'une manière générale, l'école est un élément indispensable pour l'éducation des enfants d'un pays, en particulier de la grande île de l'océan indien. L'école assure dans ce cas le développement physique, mental et intellectuel des futures générations, les acteurs du développement de demain. Elle a donc un rôle d'intégration au sein d'un groupe, d'une communauté, c'est-à-dire elle permet à chacun de s'adapter à la réalité sociale et culturelle.

De ce fait, le premier responsable qui se charge de cette mission au sein de l'école, est l'enseignant. Il joue alors un rôle très important pour la réalisation de certaines activités effectuées au sein de cette communauté spécifique. L'interrogation portant sur leur situation socio-économique permet donc d'identifier les conditions qui contraignent parfois leur travail et aussi sur leur mode de vie. Pourtant, ces conditions et l'exercice de cette fonction ont parfaitement un lien et mérite d'être traité et analysé.

Pour ce faire, nous avons choisi l'école primaire publique ROVA, situé dans la commune urbaine de Fianarantsoa. Cet établissement a existé depuis plusieurs années, et est témoin de l'implantation de l'école à Madagascar depuis la période royale. Actuellement, l'EPP ROVA enregistre des centaines d'élèves et emploie une dizaine d'enseignants, qui sont tous de sexe féminin, ce qui montre la domination des femmes dans le secteur de l'enseignement. Ce cas touche aussi la plupart des écoles primaires publiques à Fianarantsoa.

A partir de notre enquête, la déduction générale est que les conditions de travail des enseignants de cette école influencent sur leur condition de vie, surtout sur le plan économique. Le déséquilibre entre les revenus reçus et les sommes dépensées marque

l'existence de problème financier au niveau des ménages de ces enseignants. Et ceci entraîne des conséquences néfastes pour la réalisation des diverses activités à l'école.

Nous avons constaté aussi que le système éducatif à Madagascar ne cesse de changer suivant la politique adoptée par les régimes successifs. Mais ces initiatives perturbent en quelque sorte le déroulement de l'enseignement, en particulier l'exercice de la mission de ces enseignants. En d'autres termes, les enseignants doivent suivre des nouvelles consignes en ce qui concerne la pédagogie et l'approche adoptée, et ce en suivant des formations initiales et/ou continues. Pour avoir accès à cette fonction, les enseignants doivent remplir les critères posés par les responsables, à savoir le recrutement, la formation et l'évaluation.

Au cours de l'analyse qualitative sur les résultats des examens ou l'passage des élèves à la classe supérieure, nous pouvons conclure que les enseignants procurent aux enfants les atouts sur la base de l'éducation. Ensuite en déterminant les différents problèmes rencontrés par ces enseignants au sein de leur travail et au sein de leurs familles, nous constatons que les conditions de travail, comme la rémunération mensuelle, l'infrastructure, l'équipement utilisé, la relation avec les autres, ont des conséquences négatives sur la qualité de l'enseignement primaire. Mais ces enseignants sont fiers de leur travail car ils pensent qu'ils apportent leur contribution dans le cadre de la réforme actuelle qui vise le développement rapide et durable du pays en mettant en priorité l'éducation. Ces affirmations nous permettent de dire que notre hypothèse proposée préalablement est vérifiée.

Enfin, force est de dire que les enseignants dans les établissements publics se trouvent dans le tourbillon de la politique de développement sur l'échelle mondiale, parce que c'est toujours à eux que reviennent les résultats et les jugements des autres si la réforme réussit ou non dans ce domaine. Pour terminer, « chers enseignants, la société toute entière vous reconnaît, vous respecte et vous considère comme des modèles à suivre. Si vous voulez être valorisés par les autres, portez en vous l'intégrité nécessaire à la profession enseignante. »

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages généraux :

- 1- CACOUAULT Marlaine, OEUVRARD Francoise. « Sociologie de l'éducation », Collection Repères, Edition La Découverte, Paris, 2003.
- 2- IVAN Illich. « Une société sans école », Edition Seuil, Paris, 1971.
- 3- MOURIAUX Réné. « Le syndicalisme enseignant en France », PUF, 1996.
- 4- ROCHER. G « Introduction à la sociologie générale », Tom II, Edition HMH, 1966
- 5- SACQUET Anne Marie. « Atlas Mondial du développement durable », Editions Autrement, Collection Atlas-Monde, Paris, 2002 ;
- 6- VASCONCELLOS Maria. «Le système éducatif », Edition La Découverte, Paris, 2004.
- 7- WARBNIER Jean Paul. « La mondialisation de la culture », Edition la Découverte, Paris, 2003.

Ouvrages spécifiques :

- 8- « L'enseignant du bout du monde », Sous la direction de Claire CALOSCI, Aide et Action, Ecoliers du Monde, Paris, 2002.
- 9- « Vocation enseignant », Aide et Action, Paris, 2006.
- 10- « Les clés du XXIème siècle », Edition UNESCO/Seuil, 2000.
- 11- « Deuxième rapport national sur le développement humain à Madagascar », UNESCO/PNUD/INSTAT, Edition 1999.
- 12- GURTNER.J.L. « Travail sur le système éducatif à Madagascar », Cours d'Education Comparée, AU 2003-2004

Documents officiels :

- 13- « Loi n°94-033 » portant orientation générale du Système d'Education et de Formation à Madagascar.
- 14- « Loi n°2004-004 » du 26 Juillet 2004 portant orientation générale du Système d'Education, d'Enseignement et de Formation à Madagascar.
- 15- « MAP » (Plan d'Action Madagascar), Juillet 2006.
- 16- « L'étude du milieu à l'école ». 31^{ème} Session de la Conférence internationale de l'instruction publique, Bureau internationale d'éducation Genève. UNESCO, Paris, 1968

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION GENERALE.....	1
IèrePartie : GENERALITES SUR L’ENSEIGNEMENT ET LES ENSEIGNANTS DU PRIMAIRE A MADAGASCAR.....	7
I.1. Avant la colonisation.....	8
I.2.Pendant la période coloniale.....	10
I.3 Au lendemain de l’indépendance.....	11
Chapitre II : Les enjeux de l’éducation formelle.....	13
II.1. Evolution du système éducatif.....	13
II.2.Mise en place des reformes	14
II.3. Education pour Tous (EPT).....	16
Chapitre III : Structure des personnels enseignants.....	18
III.1. Recrutement des enseignants de l’école primaire.....	18
III.2.Formations des enseignants de l’école primaire dans le secteur public.....	19
III.3. Nouvelles méthodes et pédagogies adaptées.....	22
Conclusion partielle.....	23
SITUATIONS DES ENSEIGNANTS DE L’EPP ROVA FIANANARANTSOA.....	7
IIèmePartie. SITUATION DES ENSEIGANTS DE L’EPP ROVA FIANARANTSOA Ville.....	24
IV.1 Localisation de l’EPP ROVA.....	25
IV.2 Répartition des élèves.....	26
IV.3 Statut social des enseignants.....	27
V.1 Objectif professionnel initial des enseignants.....	30
V.2. Formations diverses suivies par les enseignantes.....	31
V.3 Rémunération reçue et problèmes rencontrés.....	34
Chapitre VI. CONDITIONS DE VIE DES ENSEIGNANTS.....	36
VI.1 Revenus mensuels familiaux.....	36
VI.2 Dépenses mensuelles.....	37
VI.3 Influence du métier d’enseignement au sein de la famille.....	39
Conclusion partielle.....	41
Chapitre VII : Bilan par rapport aux performances.....	43
VII.1. Résultats des examens.....	43
VII.2 L’effectif des élèves enseignés dans une section.....	44
VII.3. Organisations internes du corps enseignant.	45
Chapitre VIII. Image des enseignants au sein de la communauté.....	48
VIII.1 Relations entre les parents et les enseignantes.....	48
VIII.2 La place des enseignants au sein de la société.....	50
Chapitre IX. Perspectives d’avenir.....	51
IX.1 Perception des enseignants sur le système éducatif actuel.....	51
IX.2 Observations et suggestions proposées.....	52
BIBLIOGRAPHIE.....	56

TABLE DES MATIERES

ANNEXES

RESUME

ANNEXES

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Evolution du nombre des élèves au début et à la fin de l'année scolaire.....	26
Tableau 2 : L'année de prise de services des enseignants.....	28
Tableau n°3 : Les grades des institutrices de l'EPP ROVA.....	29
Tableau n°4 : Les origines de présence des enseignantes dans cette profession.....	31
Tableau n°5 : Les formations en pédagogie et didactiques.....	32
Tableau n°6 : Montants des salaires mensuels des enseignants.....	34
Tableau n°7: Les professions des conjoints des enseignantes.....	37
Tableau n°8: Le nombre d'enfants à charge (selon les réponses)	38
Tableau n°9: Les dépenses moyennes de la famille.....	38
Tableau n°10: Les taux de réussite au classe supérieurs (en %).....	43
Tableau n 11: Les effectifs moyens des élèves dans une classe.....	45

LISTE DES ACRONYMES

AGEPA	: Amélioration de la Gestion de l'Education
APC	: Approche par les Compétences.
APS	: Approche Située
BEPC	: Brevet d'Etude de Premier Cycle.
CAE	: Certificat d'Aptitude d'Education
CAP	: Certificat d'Aptitude Pédagogique.
CE	: Cours Elémentaire
CISCO	: Circonscription Scolaire
CM1	: Cours Moyen de Première Année.
CM2	: Cours Moyen de Deuxième Année
CP1	: Cours Préparatoire de Première Année
CP2	: Cours Préparatoire de Deuxième Année
CPIE	: Conseil Pédagogique Inter-Etablissement.
CRINFP	: Centre Régional de l'Institut National de Formation Pédagogique.
EPP	: Ecole Primaire Publique
EPT	: Education Pour Tous.
F4	: Fanentanana ny Fahaiza-mampianatra ao amin'ny Fanabeazana Fototra
FAF	: Fiaraha-miombona Antoka ho Fampandrosoana ny Sekoly.
FOFI	: Foibe Fiofanana.
INFP	: Institut National de Formation Pédagogique
LMS	: London Missionary Society
MAP	: Plan d'Action pour Madagascar.
MENRS	: Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique.
OTI	: Objectif Terminal d'Intégration.
PNAE	: Programme National d'Amélioration de l'Education
SN	: Service National
UNICEF	: Fonds International des Nations Unis pour le secours à l'Enfance.
ZAP	: Zone Administrative de Pédagogie.

QUESTIONNAIRES POUR L'ECOLE :

- 1- Historique : appellation ? Création ?
- 2- Quel est le nombre de classe ?
- 3- Quel est le nombre total d'élève ?
- 4- Quel est le nombre total d'enseignants :
 - Titulaire
 - Vacataire
 - Autre
- 5- Quel est l'effectif (moyen) par classe ?
- 6- Y a-t-il plus d'une classe enseigné dans une même classe ?
- 7- Quel est le nombre des nouveaux inscrits en 11^{ième} ?
- 8- Quel est le taux d'admission des élèves en classe supérieure ?
- 9- Quel est le taux de réussite au CEPE ?
- 10- Quel est le ratio-manuel par élève ?
- 11- Montant du salaire des enseignants à la charge de l'Etat ?
- 12- Montant du salaire des enseignants à la charge du FRAM ?
- 13- Montant reçu par enseignant FRAM par mois de la part du ministère ?
- 14- Comment est géré le budget de votre établissement ?
- 15- Comment trouvez- vous le rythme de procédure pour débloquer votre argent ?
- 16- L'école reçoit-elle des aides financières pour aider certaines élèves ?
- 17- D'où proviennent les aides ?
- 18- L'école donne-t- elle des primes aux enseignants ?
- 19- Les enseignants reçoivent- ils des formations supplémentaires ?
- 20- Y-a-t- il de réunion des enseignants ? Combien ?
- 21- Y-a-t- il de réunion des parents ? Combien ?
- 22- Quel est le motif de cette réunion ?
- 23- Quel est le résultat attendu et obtenu ?
- 24- Avez- vous passé un contrat programme ?
- 25- Si oui, avec quels partenaires ?

QUESTIONNAIRES POUR LES ENSEIGNANTS :

Sexe : Age :

Age :

Religion : Origine :

Origine :

Situation familiale :

Si marié(e) :

Situation professionnelle de conjoint(e) :

Nombre d'enfants en charge :

1- Depuis quant avez-vous enseigné ?

2- Montant du salaire mensuel ?

3- Avez-vous d'autre activité(s) professionnelles ?

4- Laquelle ?

5- Montant des revenus reçus ? (en Ar)

6- Quelle est la dépense mensuelle de votre famille ?

7- Faites-vous d'épargne ?.... Combien ?

8- Quels sont les problèmes au niveau familial ?

9- Enseignez- vous par vocation ou par intérêt ?

10- Avez-vous suivis de formations spécifiques ?

Si oui : Où ? Quant ?

11- Quelle classe enseignez-vous ? Combien ?

12- Quel est le taux d'admission des élèves en classe supérieure ?

13- Discutez- vous avec votre élève hors de la classe ?

Fréquent . Peu fréquent . Jamais

14- Connaissez-vous les parents d'élèves de votre classe ?

Si oui, en tant que :

Parents Collègue Autre

Ami(s) proche Famille

15- Comment trouvez-vous l'organisation entre enseignants ?

16- Quels sont les problèmes au niveau du travail ?

17- Quels les besoins fondamentaux ? les souhaits ?

Résumé:

Le secteur de l'éducation à Madagascar, constitue un secteur clé du développement. Sur le plan social et civique, l'éducation est un droit pour le citoyen et un devoir pour l'Etat. Elle représente une étape nécessaire au développement de la société et la réduction de la pauvreté. Sur le plan économique, l'éducation est un investissement. Elle représente une dépense qui servira à produire un supplément de richesse et de bien-être.

Avec les transformations du système éducatif, les problèmes sociaux et les débats suscités par l'école, en particulier les enseignants, ont évolué et de ce fait, les commandes institutionnelles s'adressent aux sociologues de l'éducation. D'un autre côté, les enseignants sont alors chargés de trouver des solutions pédagogiques adaptées au contexte local, mais pour ce faire il est nécessaire que les conditions de travail et de vie familiale soient appréciées par chacun. Pourtant, la mission des enseignants sont confronté aux plusieurs problèmes que connaissent les systèmes éducatifs auxquels ils sont les premiers acteurs. Contenu des apprentissages, effectifs pléthoriques, absence de matériel didactique, abandon, redoublement, place dans la communauté, salaires insuffisantes ou payés irrégulièrement, recours aux usuriers, sont autant de facteurs qui font des quotidiens des enseignants un véritable casse-tête que chacun s'emploie à résoudre à sa manière, individuellement ou collectivement.

Avec la nouvelle réforme, ces contraintes devraient être disparues pour les enseignants puisse jouir dans l'exercice de leur métier. Et ce en réalisant les différents programmes pertinents et appropriés au contexte de la région.

Mots clés : Education, enseignement, école, enseignants, élèves, approches pédagogiques, didactiques, formation,

Directeur de mémoire : Monsieur RAJAOSON François

Adresse de l'auteur : Bloc 2A Cité U Ambohipo

Nombre de tirage : 03 exemplaires